VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 4 FEVRIER 1914 — No. 14

ABONNEMENTS
CANADA............ $1.00 par année
ETATS-UNIS........ 1.50 " "
EUROPE............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
... GAUVIN
...IMEUR

Toutes comm... ...ns concernant le journal ou l'impr... ...rie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.



UN SURPLUS DE $473,000

L'Honorable Hugh Armstrong, Trésorier de la province, a présenté, jeudi, son budget à la Législature. C'est un lucide et très satisfaisant exposé de l'état financier de nos affaires. La province a un surplus de $473,221.19 pour l'année expirée. C'est la continuation de la politique fiscale du gouvernement Roblin, puisque depuis de longues années déjà ce gouvernement nous a habitués à des surplus.

Le gouvernement s'est montré bon pilote en faisant traverser à la province d'une manière si heureuse la période de dépression qui sévit sur tout le continent depuis quinze mois.

Il faut attribuer dans une bonne mesure le succès de nos finances provinciales à la taxe imposée sur les compagnies d'assurance, les corporations, les chemins de fer et les successions. C'est une taxe prélevée à même les gros capitaux; la masse des contribuables n'y fournit à peu près rien.

Le revenu de la province a été cette année de $5,788,069.98, soit $302,822.84 de plus que l'estimé qui en avait d'abord été fait.

Un des signes les plus évidents de la solidité de notre échiquier c'est le bon accueil que le marché de Londres fait à nos débentures : la Finance ne fait jamais de sentiment, elle ne fait que des affaires.

Or, le marché anglais nous fait les mêmes conditions avantageuses qu'il fait aux vieilles et riches provinces de l'Est.

L'Honorable M. Armstrong a touché à la question du coût de la vie. Sa solution du problème est la même que celle que nous indiquions ici même il y a quelques semaines : *la culture mixte*. Plus la culture maraichère, l'industrie laitière et l'élevage se développeront, plus le cultivateur augmentera ses revenus. Et le coût d'achat du consommateur baissera de façon correspondante. Dans la culture mixte se trouve le véritable et ultime remède à la cherté de la vie. Aussi le gouvernement est-il décidé plus que jamais à la favoriser, par tous les moyens possibles : enseignement dans les collèges agricoles, fondation de fermes-modèles, encouragement aux sociétés d'agriculture, subsides abondants pour les routes rurales qui conduisent aux marchés. On peut ajouter ici que le département de l'Agriculture a entrepris de repeupler de poissons tous les lacs et rivières de la province, qu'on avait épuisés par des pêches excessives. Il y a dans cette industrie, sagement règlementée, de quoi faire gagner la vie à des milliers et des milliers de personnes.

Après avoir subi le contre-coup d'une crise d'argent venue d'ailleurs, nous sommes sur le point d'entrer dans une nouvelle période d'intense développement économique. Il est bon de constater que nous avons un gouvernement capable de seconder nos efforts par sa compétente gestion de nos ressources nationales et par l'impulsion vigoureuse qu'il donne aux affaires.

Les Minorités "Importunes et Menacantes"

Plus on va, plus on aperçoit la malice et la perfidie de nos adversaires. Leur désir de nous ligoter s'affirme tous les jours davantage avec plus de clarté. Ainsi l'un des arguments apportés par le *Free Press* en faveur de la Législation Directe c'est qu'elle *protégerait les gouvernements contre les importunités et les menaces des minorités puissantes*. C'est-à-dire que le régime parlementaire actuel ne suffit pas à ces messieurs pour nous persécuter, il leur faudrait un rouage nouveau, une espèce de bâillon qui nous empêcherait même de nous faire entendre. Il faudrait *croire ou mourir*, croire l'évangile du *Free Press* et de M. Norris, ou bien nous résigner à perdre même le droit à la parole !

Nous ne sommes pas partisans de la Législation Directe ou referendum, mais si jamais on l'adoptait, le *Free Press* constatera peut-être que les minorités sauront s'en servir tout aussi bien que les majorités. Mais ce qu'il importe de noter c'est le souci constant du *Free Press* de faire la chasse aux catholiques.

Le Bill de Redistribution

Sir Rodmond Roblin a présenté à la législature la nouvelle carte électorale de la province.

Le bill de rédistribution augmente le nombre des comtés de 42 à 49.

La ville de Winnipeg acquiert deux députés nouveaux. Elle sera donc représentée à l'avenir par six députés.

La portion de territoire ajoutée au Manitoba il y a deux ans aura quatre comtés qui s'appelleront : Churchill, Nelson, Norway et Split Lake.

Les comtés nouveaux dans le vieux territoire seront : Iberville, Saint Cléments, Saint-Georges, Roblin, Glenwood, Elmwood, Morden-Rhineland et Sainte Rose.

Les comtés qui disparaissent sont : Avondale, Brandon-sud et Morden.

Les comtés altérés sont les suivants : Springfield, Winnipeg-ouest, Saint-Boniface, LaVérendrye, Russell, Dauphin, Gimli, Kildonan, Saint-Andrews et Assiniboia.

Notes Politiques

Le débât sur l'adresse en réponse au discours du Trône continue toujours à Ottawa. Après les chefs des deux partis sont venus les orateurs de moindre importance. On votera l'adresse aujourd'hui.

* * *

Le télégraphe nous a appris la semaine dernière qu'un député de l'Assemblée Législative de Québec, M. J. Octave Mousseau, et deux conseillers législatifs, l'honorable L. P. Bérard et l'honorable Achille Bergevin, sont impliqués dans une affaire de péculat. Un journal de Montréal, le *Daily Mail*, les accuse d'avoir accepté des sommes d'argent pour appuyer certain projet de loi. Ce projet de loi, du reste, était fictif, et c'était l'amorce dont se serait servi une agence de détectives pour arriver à prouver la *corruptibilité* des personnages en question. Une commission parlementaire, demandée, dit-on, par M. Mousseau, l'un des inculpés, essayera de trouver la vérité dans tout cela.

MM. Mousseau, Bérard et Bergevin sont libéraux. Cependant nous souhaitons qu'ils sortent indemnes de cette enquête; nous regretterions d'apprendre qu'ils sont coupables. Les Canadiens-français ont besoin plus que jamais de toute leur réputation d'honneur et d'intégrité.

* * *

Les municipalités de la province ont appris avec un véritable enthousiasme que le gouvernement faisait passer par la législature un bill autorisant une dépense de $2.500,000 pour les routes rurales. On peut s'attendre à de grandes améliorations dans la voierie de tout le pays. L'association des Bons Chemins de la province demande au gouvernement de faire une grande distribution de brochures renfermant l'acte et donnant des détails qui en faciliteront l'intelligence.

* * *

Le gouvernement vient de créer, ou plutôt de ressusciter, une position : celle de surintendant de l'éducation. M. Charles K. Newcombe, de Winnipeg, a été appelé à cette fonction.

* * *

La session annuelle de la législature d'Ontario s'ouvrira le 19 février. C'est l'honorable J. J. Foy, procureur général qui suppléera le premier ministre dans cette circonstance.

* * *

L'Honorable L. P. Pelletier, ministre des postes du Canada inaugurera d'ici quelque temps le système de colis-postaux. Ce système sera dans une certaine mesure calqué sur celui des Etats-Unis. M. Pelletier est l'un des ministres les plus considérables du cabinet par sa compétence et son énergie au travail.

* * *

La santé de Sir James Whitney s'améliore toujours. On espère que le premier ministre Ontarien pourra, sinon reprendre sa place dans la politique, au moins vivre encore quelques années.

Par une curieuse coïncidence Sir George Ross, ancien premier ministre d'Ontario, défait, il y a quelques années, par Sir James Whitney, est gravement malade, lui aussi, à l'hôpital de Toronto. Les deux distingués patients sont même voisins de chambre.

* * *

Il est fortement question que M. L. De la Bruquerie Taché, journaliste bien connu de Saint-Hyacinthe, ancien secrétaire de Sir Adolphe Chapleau, sera nommé imprimeur du roi, à Ottawa, en remplacement de feu M. Parmelee.

* * *

M. W. H. Taft, ancien président des Etats-Unis, a visité Ottawa la semaine dernière. Il a prononcé un discours au Canadian Club.

A cette réunion du Canadian Club assistaient Son Altesse Royale le Duc de Connaught, le très honorale R. L. Borden, premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, Sir Charles Fitzpatrick, juge-en-chef de la Cour Suprême, tous les ministres fédéraux et beaucoup d'autres personnages éminents. Le Canadian Club a fait à l'ancien président des Etats-Unis la plus belle réception qu'il ait jamais faite à un visiteur.

Rectifiation Importante

Monsieur le Rédacteur,

Faites moi donc le plaisir de rectifier dans *Le Manitoba*, une erreur historique que commet le *Free Press* du 19 janvier.

Le premier couple de blancs (white people) établi dans la Rivière Rouge, fut J.-Bte. Lagimonière, marié à Anne Gaboury. Ils arrivèrent dans ce pays en 1806, c'est-à-dire quatorze ans avant la naissance de Alexandre McDonald qui vient de mourir à l'âge de 94 ans. Tous les enfants de J.-Bte. Lagimonière étaient nés avant 1820; et de cette famille étaient nés, même avant l'arrivée des quatre colons écossais en 1812. Par conséquent la famille de J.-Bte. Lagimonière est la plus ancienne famille de sang blanc née dans le pays. Il est très important pour l'histoire que les descendants de cette famille ne se laissent pas voler ce titre. Reine Lagimonière est née à la Rivière Rouge le 6 janvier 1807, le jour de l'Epiphanie. Mme J.-Bte. Lagimonière est morte à l'âge de 96 ans. Peu d'autres ont atteint cet âge.

L'abbé DUGAS, Ptre.

L'Affaire de Quebec

Le télégraphe nous avait appris, il y a dix jours, qu'un député de l'assemblée législative de Québec, M. J. Octave Mousseau, député de Soulanges et deux conseillers législatifs, l'honorable L. P. Bérard et l'honorable Achille Bergevin, étaient impliqués dans une affaire de péculat. Un journal de Montréal, le *Daily Mail*, les accuse d'avoir accepté des sommes d'argent pour appuyer certain projet de loi. **Ce projet de loi du reste était fictif : c'était une amorce dont se servait une agence de détectives pour arriver à trouver la *corruptibilité* des personnages en question. Une enquête a été instituée dans les deux chambres et messieurs Nichols et McNab, qui avaient fait les accusations dans le *Daily Mail*, ont été chargés de s'expliquer. Ils ont produit leur preuve.**

Nous n'entreprendrons pas d'apprécier au long ces événements. MM. Mousseau, Bérard et Bergevin ont tous trois donné leur démission. M. Mousseau, disent les dépêches, est dans un état de prostration nerveuse qui met sa vie en danger.

Cette *affaire* est un grand malheur. Les Canadiens-français ont plus besoin que jamais de toute leur réputation d'honneur et d'intégrité.

LES COLIS POSTAUX

La nouvelle organisation du transport des colis postaux est connue; on peut en constater facilement la simplicité et les avantages. Pour les trois premiers mois de l'opération du service, le poids du colis ne pourra excéder six livres, mais peu à peu, à mesure que se perfectionnera le service, le poids des colis pouvant être expédiés par la poste sera porté à onze livres.

Quant au coût d'affranchissement, il ne sera pas plus d'un centin l'once; cependant, dans la première période du service, c'est-à-dire durant les mois de février, mars et avril, il sera payé un excédent de cinq centins en quelques cas stipulés dans la nouvelle loi postale.

Quant au colis, il ne devra pas **avoir plus de 30 pouces de long,** sur un pied de large ou de haut; il pourra toutefois avoir une longueur de trois pieds, pourvu que ce soit en compensation de la diminution de la largeur et de la hauteur.

Il y a dans la mesure nouvelle, bien d'autres détails intéressants qu'il serait trop long d'indiquer ici; on pourra en prendre connaissance ailleurs. Ce qu'il importe de considérer, c'est l'importance du nouveau service et la révolution qu'il est destiné à accomplir dans les relations entre producteurs et consommateurs.

Le nouveau service commencera le 10 février prochain, et nul doute que le peuple saura en profiter. —*La Presse.*

Au Pole Sud

Sir Ernest Shakleton, le jeune mais illustre explorateur des régions du pôle sud, veut tenter une nouvelle expédition. Sir Ernest Shakleton est le blanc qui s'est le plus rapproché du pôle.

L'équipe se composera de six hommes, servis par dix chiens et leur bagage de traîneaux. On apportera en outre, des aéroplanes, ce qui à un moment donné, pourra faire franchir des distances considérables et permettra de faire beaucoup d'ouvrage sans que les explorateurs s'exposent à la famine. On se munira d'appareils de télégraphie sans fil, de registres photographiques et d'appareils pour prendre des vues animées. Le voyage coûtera environ $250,000.

Si on arrive à découvrir le pôle sud on espère en tirer des renseignements précieux pour la géographie, la géologie, la température, la faune et la flore des régions antartiques.

Tremblement de Terre

Le sismographe du collège de Saint-Boniface a enregistré un tremblement de terre jeudi soir. Dans l'opinion du révérend Père Blain, ce tremblement de terre se serait produit à 6,000 milles d'ici —probablement au Japon; il aurait duré pendant une heure. La plus forte secousse s'est produite à dix heures et demie.

Sa Grandeur Mgr Charlebois, au prône de la messe paroissiale du dimanche 25 courant a interdit la lecture du journal *Le Pays* à tous ses fidèles soumis à sa juridiction. Monseigneur s'est aussi élevé fortement contre les danses et il a condamné formellement le tango. — *Le Pas Herald*, section française.

REMINISCENCES

Histoire de la Societe Saint-Jean-Baptiste

(1884—*suite*)

A SAINT-BONIFACE

Un bon nombre des citoyens les plus distingués de cette ville étaient partis pour Montréal. Néanmoins, la fête nationale fut célébrée avec enthousiasme. Le comité de régie, M. J. E. Prendergast, vice-président, en tête fit preuve d'un dévouement qui ne fut pas dépensé en vain. Voici un compte rendu de cette charmante fête :

A huit heures et demie, du matin, procession au palais Archiépiscopal et à la Cathédrale.

La messe est chantée par M. l'abbé Cherrier, chapelain de la Société. Monseigneur Taché, comme toujours éloquent, donne le sermon.

Après la messe, les citoyens reconduisent Monseigneur Taché à son palais. M. Prendergast au nom de tous, présente alors à Sa Grandeur, une superbe adresse que les cadres de cet ouvrage ne nous permettent pas de citer. Nous le regrettons, car c'est un des plus beaux monuments littéraires que le cœur reconnaissant d'un fidèle ait jamais élevé en l'honneur du clergé canadien, dont il relate l'action bienfaisante, civilisatrice et protectrice à toutes les époques de notre histoire.

Dans l'après-midi, il y eut piquenique près de la résidence de M. Roger Marion. On y joua plusieurs parties de cricket et on y exécuta un programme de courses et de jeux. Après souper, il y eut concert-promenade et feu d'artifice dans les jardins de l'Archevêché, puis discours patriotiques par M. J. E. Prendergast, L'honorable M. LaRivière, M. L. A. Prud'homme, M.P.P. **Avant et après les discours, la fanfare joua nos airs nationaux.**

Le feu d'artifice étant terminé, on se rendit aux quartiers de la police où, sous la présidence du chef de police Lafranchise, on avait servi un succulent banquet. M. L. J. A. Lévêque, président du comité proposa les diverses santés dans l'ordre suivant :

I. *L'Association Saint-Jean-Baptiste.*—Réponse par M. James Prendergast.

II. *Le gouvernement provincial.*—Réponse par l'Hon. M. LaRivière.

III. *Le Conseil de Ville.*—Réponse par M. Jos. Senez.

IV. *Nos hôtes.*—Réponse par M. Kéroack.

On se sépara très tard dans la nuit, mais jusqu'à la dernière minute, la gaieté et l'entrain ne cessèrent de régner parmi les convives.

1885

A l'assemblée du 17 mai 1885, les officiers suivants furent élus :

Président—M. Félix Chénier.

1er Vice-président—M. J. E. Prendergast.

2e Vice-président—M. J. O. Poitras.

Secrétaire-archiviste — M. Edmond Trudel.

Assistant secrétaire-archiviste — M. Eugène Paradis.

Secrétaire-correspondant — M. Maximin Charbonneau.

Assistant secrétaire-correspondant—M. Albert Bétournay.

Trésorier—M. Télesphore Pelletier.

Assistant-trésorier — M. Louis Lafranchise.

Médecins—MM. les docteurs Fafard et Lambert.

Bibliothécaire—M. Joseph Senez.

Commisaires-ordonnateurs —M. George Germain, commissaire en chef; MM. Zéphir Robert et Paul Gagnon.

Comité de Régie—Les Honorables MM. M. A. Girard, A. A. C. LaRivière, Jos. Royal; MM. T. A. Bernier, L. A. Prud'homme, Jos. Leconte, L. J. A. Lévêque et Jos. Turenne.

* * *

A Saint-Boniface, on ne célébra que la partie religieuse de la fête nationale.

La messe fut chantée par M. l'abbé René. MM. les abbés Messier et Gillis assistaient comme diacre et sous-diacre. M. Albert Bétournay tenait l'orgue et accompagna la messe Royale que le **chœur exécuta sous la direction de M. l'abbé George Dugas. Le sermon de circonstance fut éloquemment prononcé par M. l'abbé Gabriel Cloutier, professeur au Collège de Saint-Boniface.**

Firent la quête : Madame J. Turenne et Mademoiselle Mondor, accompagnées de MM. Félix Chénier et J. A. Prendergast.

Dans l'après-midi, la fanfare du Cercle Provencher joua en plein air nos principaux airs nationaux.

Il y eut réception chez M. le Président Chénier tout de suite après la messe et dans la soirée.

Les sociétés filiales de Saint-Boniface éclipsèrent la société-mère par l'éclat de leurs célébrations. Citons entr'autres les paroisses de Saint-Norbert, Saint-Pierre, Lorette et Saint-Jean-Baptiste où l'on fit des démonstrations patriotiques à l'occasion de la fête nationale.

PATRIOTE.

(*A suivre*)

LE SANG GAULOIS

XV

UN LIEUTENANT DE TREIZE ANS

(1739)

"Vous feriez mal d'écrire au roy, répondit l'intrépide enfant, car si Sa Majesté me faisait couper la tête, elle se priverait de belles actions que je prétends faire pour son service."

Nous parlons de Louis de Mascaron, issu d'une famille militaire illustre, et qui décida d'être le cinquième de sa famille à servir au régiment d'Auvergne.

Quand il apprit qu'Auvergne, où ses quatre frères étaient déjà, partait pour la campagne de Corse, il résolut de passer outre l'opposition catégorique de son père, et, enfermant son précepteur à double tour, il sella un cheval et s'enfuit du manoir paternel. Il fit d'une traite le trajet de Rennes à Marseilles : ce simple fait le classe; car—dans le temps de records où nous vivons,—il aurait battu tous les records d'endurance à cheval tant d'Europe que d'Amérique... et il avait 13 ans !

En Corse, ce jeune français se posa de suite en héros. "Accompagnant l'escorte,—nous raconte Edmond Neukoumm, — il se livrait avec quelques compagnons aux jeux de son âge; lorsque des soldats, veillant sur un troupeau destiné au ravitaillement d'un fort, furent brusquement attaqués par un parti de paysans armés, descendus des montagnes. Le choc avait été si inattendu, si spontané, si subit, que les gardiens, surpris, effarés, s'enfuirent.

A cette vue, **Mascaron pâlit;** il élève la voix, **rassemble autour de lui une trentaine de soldats,** et ceux qui fuyaient se rallient, **marchent avec confiance, avec admiration, sous les ordres de ce jeune chef.**

Cette action fit grand bruit au régiment. M. de Maillebons, le général en chef, se fit présenter le jeune héros, et pour l'éprouver, tout en louant sa haute valeur, condamna sa témérité. Il prétendit, qu'ayant combattu sans l'ordre d'un supérieur, il avait encouru la peine que les lois militaires infligent pour cette faute, et le menaça d'écrire au roi.

"Vous feriez très mal, mon général, répondit l'intrépide enfant, car si Sa Majesté me faisait couper la tête, elle se priverait des belles actions que je prétends faire pour son service."

Le reconnaissez-vous là le Sang Gaulois ?

* * *

L'homme ne devait pas faillir aux promesses de l'enfant, et c'est par dizaines qu'on pourrait raconter les faits d'armes de ce jeune Français.

Nous nous contenterons de vous en présenter quesques-uns.

Le régiment d'Auvergne était en Bohême. Obligé de se retirer devant des ennemis en nombre par trop supérieur, le commandant de son détachement fut obligé de s'éloigner de l'Abbaye de Kœnigshall. Pendant la retraite, il manifesta le regret de n'avoir pas emmené comme otage le principal de la communauté. Informé de cela, le jeune Louis, âgé alors de 16 ans, prend avec lui trente volontaires, retourne à l'Abbaye, au milieu du feu le plus vif, saisit le principal au collet, le force à le suivre et rejoint son régiment en traversant les lignes ennemies.

A l'âge de 29 ans, il fut fait capitaine et mis à la tête d'une compagnie qui servit en Flandre, sous les ordres du maréchal de Saxe. "Un jour, aperçu par l'ennemi, il feint une négligence, le laisse s'engager dans un bois qu'il avait à traverser, et, dédoublant sa troupe, l'attaque au lieu d'être attaqué par lui, le culbute, et, en récompense de sa belle action, à la chance de lui arracher vingt prisonniers français qu'il ramène triomphalement au camp."

Une autre fois lors d'une importante reconnaissance avec un détachement de volontaire qui s'était joint à sa compagnie d'Auvergne, il s'aperçoit que la position devenant intenable à cause de la violence du feu, ses auxiliaires sont pris de terreur : "quoi, s'écrie-t-il, vous ne m'écoutez plus ? Eh bien ! Je vais vous abandonner et me faire tuer au milieu de mes ennemis, suivi de mes amis d'Auvergne. Mais soyez sûrs que, l'instant d'après, vous serez taillés en pièces."

On se rallie, et l'ennemi est bientôt en fuite.

* * *

C'est à la fin de la batille de Rocroy, alors qu'il arrachait des blessés à leurs tortionnaires vainqueurs ennivrés de poudre, qu'un obus, le dernier tiré paraît-il, lui fracassa le genou gauche.

"Ah! quel malheur," s'écrient ses soldats. On le porte à Liège où le major, mandé en toute hâte, décide qu'il faut lui couper la cuisse. L'opération terminée, il conserve tout son sang froid, et dit à ses deux frères présents, et les larmes aux yeux : "Reprenez-vous, cela ne fait presque point de mal", et il a même assez de tranquillité pour faire remarquer aux assistants, dans un coin de la chambre, sa jambe encore recouverte de sa guêtre.

Le malheureux officier mourut peu après. Dans son délire, il accusait, évoquant le souvenir de son incartade de treize ans, le roi de lui avoir fait couper la jambe au lieu de la tête, et le plaignait, respectueusement, mais non sans amertume, "de se voir ainsi privé des belles actions qu'il prétendait faire encore pour son service."

Présent Unique En Son Genre

Quelques jours avant sa nomination à l'évêché de Régina, Mgr Mathieu reçut une dépêche d'une dame de Boston le priant d'aller assister son mari mourant. Il s'y rendit et administra les derniers sacrements au malade qui mourut. La dame elle-même mourut peu de temps après laissant une jeune fille de seize ans héritière de sa fortune. Cette jeune fille, en reconnaissance des services rendus à son père mourant par Mgr Mathieu, lui a envoyé à l'occasion de Noël un présent unique en son genre : **Un porte-Dieu fait avec le boîtier en or de la montre de son père, l'anneau de mariage de sa mère et d'autres objets auxquels se rattachent des souvenirs de famille. Dans sa lettre la jeune fille explique** que qu'elle a réuni ces bijoux et qu'elle en a fait faire un memento que son père et sa mère seraient heureux d'approuver. Ce magnifique cadeau est en or solide et est estimé à cinq cents dollars. Il a été artistement travaillé par un bijoutier et porte les initiales du père et de la mère de la donatrice. Un joli diamant sert à l'ouvrir.—*Les Cloches de Saint-Boniface.*

COLLEGE D'AGRICULTURE

L'ouverture officielle du Collège Agricole de Saint-Vital aura lieu le 17 février. Un grand nombre d'agnonômes distingués, du Canada et des Etats-Unis, seront présents. Le lendemain commencera la convention des agronômes de la province. A cette convention, des experts tels que le professeur J. H. Grisdale de la ferme expérimentale d'Ottawa, le professeur S. A. Bedford, le professeur V. W. Jackson, donneront des conférences. Nous engagerions nos cultivateurs à visiter le collège agricole et à participer au congrès.

LE DUC DE CONNAUGHT

Ottawa.—Lundi midi, son Altesse Royale le duc de Connaught, traversant à pied une voie de chemin de fer, dans la capitale, a failli être écrasé par un train. La locomotive mise sous frein, s'est arrêtée à six pouces du duc.

REVUE DE LA PRESSE

LORD STRATHCONA

(Le Soleil de l'Ouest)

La mort de Lord Strathcona a plongé, la semaine dernière, l'Angleterre et surtout le Canada, dans le deuil, son nom était universellement connu et il n'est personne qui ne se rappelle quelque exemple de sa bonté et de sa charité.

* * *

VERS LE NORD

(Le Progrès Albertain)

D'ici à l'hiver prochain l'Edmonton-Dunvegan atteindra la Smoky River, à 310 milles d'Edmonton. La construction de ce chemin et du Canada Central exigera l'érection de trois superbes ponts en acier, à un coût total d'un million de piastres. Le premier à Smith est terminé et des arrangements sont à se compléter pour la construction d'un second sur la Smoky. Ces deux ponts sont sur la route de l'Edmonton-Dunvegan et un troisième traversera la Peace River à Peace River Crossing, sur le Canada Central.

De toutes ces informations, il ressort que le Nord d'ici à quelques années aura pris une importance incroyable.

* * *

LES COLLEGES CLASSIQUES FRANÇAIS AU CANADA

(Courrier de l'Ouest)

Dans l'adresse en anglais le R. P. Hudon, après avoir expliqué pour quelles raisons les autorités du collège d'Edmonton ont répondu au désir des Canadiens-français d'Alberta en donnant un cours classique en français, ajoute que ces vues sont entièrement partagées par Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada. Le Recteur du Collège explique que les Canadiens de langue française ont le droit de se trouver chez eux dans toutes les provinces du Dominion et l'on retrouve des collèges bilingues même dans les provinces les plus anglaises. En Nouvelle-Ecosse il y en a un sous la direction de l'Archevêque d'Halifax; il y en a deux au Nouveau-Brunswick; deux en Ontario et un au Manitoba. L'Alberta se devait à elle-même d'offrir les mêmes avantages aux enfants des pionniers de langue française qui ont tant fait pour la mise en valeur de ce pays. *—Extrait du compte-rendu de la bénédiction du collège des RR. PP. Jésuites, à Edmonton.*

* * *

LES POTS-DE-VIN

(L'Evénement)

Ce n'est pas le temps de poser à la candeur, encore moins de chicaner sur les procédés du *Mail*. Il faut agir, tout simplement. L'honneur de la Législature est attaqué dans trois de ses membres. Ceux qui essayeront de fendre des cheveux en quatre ou d'ameuter l'esprit de parti contre les hommes courageux qui se chargent de porter au grand jour des accusations que, pour notre part, nous avons entendu chuchoter au moins vingt fois, passeront pour des vulgaires hypocrites.

Les accusations du *Daily Mail*, sans être complètes, sont suffisantes pour déshonorer ceux qu'il nomme s'ils ne s'empressent pas de se disculper. Cependant, notre confrère annonce qu'une des sommes d'argent versées à l'un des accusés était le pirx des votes de sept députés. Nous avons hâte de connaître les noms de ces derniers.

* * *

DANS ONTARIO

(Patriote de l'Ouest)

L'expansion de la langue française en Ontario est vraiment remarquable et tient du prodige. L'on ne peut douter d'ailleurs qu'elle fût devenue supérieure encore si l'organisation catholique et nationale, qui se développe aujourd'hui et manifeste sa vitalité croissante depuis trois ou quatre ans, eût été établie dès la première heure.

Les nôtres ont fait des pertes considérables, inèvitablement, mais il faudrait avoir un bandeau épais sur les deux yeux pour ne pas voir que s'ils ont quand même conservé, dans un milieu protestant et en dépit des circonstances les plus adverses, une position numérique supérieure encore à celle de l'élément catholique anglais, ils le doivent en grande partie au fait que leur langue et leurs traditions ont servi de sauvegardes à leur foi.

Que ce soit là, à la fois un exemple et un réconfort pour les Franco-Canadiens de l'Ouest !

* * *

A PROPOS DU SCANDALE DE QUEBEC

(L'Action Sociale)

Et n'oublions pas que la justice comme l'honneur sont du côté de la morale publique, par conséquent du côté de Dieu. C'est à la justice et à Dieu que reste le dernier mot, dans toutes ces aberrations et ces agitations.

On a souvent dit à nos populations, on a dit en paroles et en actes répétés, que la religion n'avait rien à voir dans la politique. Or la religion c'est la vertu; la religion, ce sont les préceptes de Dieu. L'on peut chasser la religion de la politique et le présent incident, comme bien d'autres, prouverait que l'on y réussit parfois assez bien. Seulement, en se retirant de la politique, la religion emporte avec elle beaucoup de justice et même beaucoup d'honneur. En se retirant de la politique, la religion fait place à plusieurs vilaines choses très laides à voir.

On peut chasser Dieu de la politique, même de la politique faite par des catholiques et des chrétiens. Mais Dieu chassé de la politique y rentre bientôt pour ne pas laisser mettre sa justice en oubli.

Faisons place, et laissons passer la justice de Dieu, sachant que c'est elle qui apporte le salut des peuples.

* * *

L'INDEPENDANCE DU PARLEMENT

(Du *Globe*, de Toronto)

...L'incident soulève une fois de plus l'important problème se rattachant aux relations qui doivent exister entre les membres de la profession légale, qui deviennent membres du parlement, et leurs électeurs et leurs clients. L'avocat est la seule personne qui, entrant dans la vie publique, puisse servir deux maîtres. Il n'est pas rare de voir à Ottawa et, dans toutes les capitales provinciales, des députés appartenant au Barreau, chargés professionnellement de bills relatifs à des intrérêts particuliers, diriger leur cours en comités et même en Chambre. Fréquemment aussi, des lois de la plus haute importance, concernant les chemins de fer, leur sont confiées. Les honoraires qu'ils reçoivent sont non seulement convenables mais, dans bien des cas, des plus généreux. Ce système est une menace continuelle à laquelle le bon gouvernement se trouve exposé. Il y a grand nombre de membres du Parlement capables, animés du désir de travailler au bien public, appartenant aussi au Barreau et qui ne donnent pas la moindre prise à la critique. Mais il en est d'autres au parlement, comme il y en a toujours eu, qui, au su de tous les avocats des corporations, entretiennent avec les capitalistes intéressés dans les lois affectant les intérêts privés, des relations qui les rendent absolument inaptes à remplir les devoirs que leur impose leur mandat. L'indépendance du parlement devrait être préservée et le bon gouvernement du pays encouragé par l'adoption d'une loi, s'étendant à tout le Canada, interdisant à tout membre d'un corps public d'avoir aucun intérêt pécuniaire, comme avocat ou procureur, ou en tout autre qualité, dans les lois qu'il présentera ou favorisera comme législateur.—Traduction de la *Presse*.

* * *

TERRIBLE LEÇON

(La Presse)

Au cours d'un incendie, lundi, dans un petit village du comté de Montmagny, cinq personnes ont perdu la vie, et l'on craint qu'une sixième ne succombe à d'horribles brûlures. Cet épouvantable drame est dû à l'imprudence d'une personne qui se serait servi de pétrole pour activer la flamme dans un poêle. Une violente explosion s'ensuivit, et bientôt la maison ne fut plus qu'un immense brasier d'où s'échappaient les cris désespérés des victimes roties vives.

L'épouvantable malheur, qui a détruit une famille entière, a aussi plongé dans le deuil toute une paroise; nous partageons la profonde douleur de ceux qui subissent une si rude épreuve.

Combien de fois n'avons-nous pas attiré l'attention sur le grave danger qu'il y a à se servir de matières explosibles comme le pétrole ou la gazoline pour allumer les poèles ? Parce qu'on a réussi une fois, sans accident, on s'enhardit, on continue à se servir du dangereux fluide jusqu'à ce qu'enfin l'irréparable malheur arrive. En garde donc contre ces dangers.

* * *

LE TANGO

(Le Devoir)

La poursuite intentée au cardinal-archevêque de Paris par ce maître à danser qui prétend que l'ordonnance de Mgr Amette sur le *tango* lui cause des dommages réels et constitue à son endroit une insulte grave, justifiable des tribunaux, est vraiment une chose étonnante.

Si les tribunaux français accueillaient cette plainte, il n'y aurait plus de liberté pour la parole épiscopale. Mais ils ne l'ont pas encore accueillie, et ce maître à danser a probablement trop présumé de son aptitude à faire marcher évêques et magistrats.

Il a cependant donné une jolie idée de son toupet et de son aplomb et il s'est fait en passant une belle réclame.

C'est probablemetn ce à quoi il tenait le plus.

* * *

(Les Cloches de St. Boniface)

Le R.P. Eugène Lecoq, O.M.I., est venu le mois dernier de Norway House en onze jours, avec un attelage de cinq chiens qu'il a soulagés en marchant une partie du temps. Deux Indiens l'accompagnaient. Il a ainsi parcouru plus de 300 milles sur la glace du lac Winnipeg et a pris le chemin de Gimli. Pour venir ainsi le voyage lui a coûté $60, dont $40 pour les deux hommes, $10 pour la nourriture des gens et $10 pour celle des bêtes. Il lui en coûtera autant pour le retour. Les voyageurs couchent à la belle étoile ou dans de sales huttes abandonnées par les pêcheurs durant l'hiver.

Le Gouvernement fédéral a enfin décidé de bâtir une école-pensionnat à Cross Lake où le Père ira résider le printemps prochain. Les Missionnaires Oblates, actuellement chargées de l'école de Norway House, retourneront aussi à Cross Lake où elles s'étaient d'abord établies. La nouvelle école coûtera $60,000. Le contrat a été donné à la Corporation épiscopale catholique du Keewatin.

ON DEMANDE

Des hommes sont demandés de suite pour suivre les cours de l'Ecole des Machines à Gazoline à Winnipeg. On y apprend à conduire et réparer les Locomobiles à Gaz, les automobiles, et les chariots automobiles—aussi les machines Marines fixes, et Traction à la Gasoline. Quelques semaines de leçons sont seulement nécessaires. Nous avons une agence gratuite d'emplois qui est notre propriété dans presque chaque grande ville du Canada et des Etats-Unis. Ecrivez ou voyez ... pour pamphlets illustrés.

Rue Main, Winnipeg
(En face de l'Hôtel-de-Ville)
(En haut)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

A. Bedford député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

De par le Monde

HUERTA TIENT FERME

Mexico.—Le président Huerta ne paraît pas encore décidé de se retirer du pouvoir, malgré la connaissance qu'il a de la force sans cesse grandissante de ses ennemis. A l'heure actuelle, il se trouve dans une double impasse; il ne peut se procurer de l'argent, et Washington affirme catégoriquement qu'il doit se retirer.

Huerta parle avec optimisme des perspectives de l'avenir, et s'enorgueillit de la force de son armée. Il estime à 100,000, le nombre de ses soldats, et croit qu'il sera maître de la situation dans trois mois, malgré tous les revers qui pourront l'assaillir.

LA SPECULATION SUR LE RADIUM

Washington—Barlow Wilmarth, chef de deux compagnies minières de Colorado, a accusé le Dr Kelly, de Baltimore, d'avoir voulu se protéger lui-même en demandant de retirer des exploitations minières les terrains contenant du radium.

Thomas Aman, dont la famille possède plusieurs terrains de radium au Colorado, a déclaré au comité que l'on ne peut douter des motifs humanitaires du docteur Kelly.

La ville de Toronto honore la mémoire du grand Canadien

Toronto.—La province d'Ontario et la ville de Toronto ont rendu hommage à la mémoire de Lord Strathcona le 25 janvier, à Massey Hall. Un grand nombre d'hommes politiques les plus éminents, et de militaires y ont assisté à un service public.

Plusieurs centaines de cadets "Strathcona" des écoles publiques, ont assisté à la cérémonie.

VOLEURS D'AUTOMOBILES

New-York.— Deux chauffeurs, John Chandler et Chester Cravis, membres d'une bande de voleurs d'automobiles, accusés d'avoir volé des voitures pour un montant de $100,000 depuis ces deux dernières années, ont avoué leur culpabilité, la semaine dernière. Ils ont promis d'aider à l'attorney du district à livrer à la justice les autres coupables. Leur sentence a été remise à plus tard.

LES ANIMAUX SAUVAGES S'EN VONT

Dans dix ans ils auront disparu d'Ontario.

Chatham, Ontario. — Un chasseur, bien connu, M. W. Conway, prédit que dans dix ans tous les animaux à fourrures seront entièrement disparus. Conway a apporté de son expédition de chasse cent-cinquante peaux, dont quarante-trois peaux de chats sauvages, quatre-vingts peaux de rats musqués et quarante peaux de moufettes. En trois jours, il a pris vingt-trois chats sauvages au parc Rondeau.

LE CANAL DE PANAMA

Washington—Le président Wilson a rendu publique son opinion sur les droits à imposer aux navires traversant le canal de Panama. Le président, dit-on, reconnaît que ce serait violer le traité Hay-Pauncefote que de laisser passer sans droits les navires côtiers américains. D'après le traité, tous les navires de commerce et de guerre de toutes les nations doivent passer librement dans le canal et doivent être traités sur un pied d'égalité quant aux charges imposées sur le trafic.

Une écurie à quatre étages à Charlottenbourg

Le terrain est cher aux environs de Berlin. Aussi, les conseillers municipaux de Charlottenbourg, dans leur sollicitude pour la plus noble conquête de l'homme, ont-ils mis à exécution un projet original. Ils ont fait élever, pour les chevaux employés au nettoyage des rues, une écurie à quatre étages.

Des galeries à pentes très douces permettent aux chevaux d'atteindre sans difficultés les étages supérieurs, et les conseillers de Charlottenbourg se frottent les mains, car l'économie ainsi réalisée sur le terrain leur a permis d'installer une infirmerie chevaline.

LE TESTAMENT DE LORD STRATHCONA

Il est entendu que Lord Strathcona, dans son testament a fait des dons publics en Angleterre, en Ecosse et au Canada.

LA FORTUNE DE BEBEL

Elle n'ira pas aux Socialistes.

Genève.—On mande de Zurich que les héritiers de Bebel viennent d'acquitter, auprès du fisc zurichois, les droits afférents à la succession du grand chef socialiste allemand.

Bebel a laissé une fortune de $24,000 sur laquelle il n'a légué que $7,380 au parti socialiste.

Le reste va grossir la fortune privée de divers héritiers, selon les lois et principes de la société bourgeoise.

MENELICK ET LES ARTISTES

Après la bataille d'Adoua, un des soldats italiens prisonniers demanda la permission de le divertir, raconte "Comœdia."

Il y parvint si bien que Ménélick lui offrit ce qu'il désirait. Que souhaite un captif, sinon la liberté ? L'Empereur, généreux, ne trouva pas le présent trop grand, et lui rendit la clé des champs.

Ce soldat n'est pas devenu général, mais il a fait un joli chemin depuis comme amuseur: c'était Frégoli.

LA NORVEGE ET LE SERVICE MILITAIRE

Christinia. — L'Association des officiers de l'armée norvégienne a terminé aujourd'hui les travaux de son assemblée annuelle. Elle a adopté à l'unanimité une résolution recommandant au ministère de la défense de proposer au Storthing une nouvelle loi portant à une année entière la durée des périodes d'exercices des soldats de l'armée active.

On sait qu'actuellement, la durée totale des périodes d'instruction est de 144 jours pour l'infanterie, de 198 pour la cavalerie et de 188 pour l'artillerie et le génie, ces jours étant répartis sur cinq années.

Cette résolution témoigne bien de l'effort considérable que fait actuellement le peuple norvégien dans le but d'augmenter la valeur des forces militaires du pays.

PUBLICITE POLIE EN SUISSE

Certes, les commerçants français sont les plus aimables du monde, mais les commerçants suisses viennent de se montrer les plus polis.

A l'occasion de la nouvelle année, la plupart des grands commerçants de Genève ont fait publier dans un journal suisse leur carte de visite "avec leurs remerciements à leur clientèle, leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle."

Dix colonnes du journal étaient consacrées à cette publicité courtoise... Cela vaut mieux que les placards lumineux et les panneaux-réclames.

LE RADIUM ET LE CANCER

Londres.—Le docteur Lazarus Barlow, qui, au Middlessex Hospital, dirige les recherches pour le traitement du cancer vient de faire une très importante déclaration.

A l'hôpital de Middlesex, on ne reçoit que les malades inopérables, c'est-à-dire ceux qui sont déjà abandonnés par les chirurgiens. De juin à septembre 1912, le docteur Lazarus Barlow a eu dans son service, 24 cas de cancer et 24 décès. De juin à septembre 1913, il a soigné 68 cancéreux; 36 sont morts; mais, dans 32 cas, les malades ont montré une amélioration telle qu'ils ont pu quitter l'hôpital et reprendre leurs occupations. Les tumeurs avaient disparu. Deux malades seulement ont eu une rechute.

Ces résultats, le docteur Lazarus Barlow les a obtenus par l'application du radium; mais il faut bien se garder, dit-il, d'affirmer que le radium guérit le cancer "radicalement." Il agit, en effet, d'une façon inégale. Le savant médecin cite deux cas de tumeur dure à la poitrine. Dans un cas, l'application de radium a fait disparaître complètement la tumeur; dans l'autre, le précieux métal n'a eu aucun effet. Il espère, néanmoins, que lorsque l'on connaîtra mieux la nature du cancer et les propriétés du radium, les cures seront plus nombreuses et plus complètes.

EN FRANCE

La terre a tremblé en Bretagne

Un météore a traversé le ciel

Rennes.—Un phénomène étrange a été remarqué sur de nombreux points, dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche.

Vers 8 heures 20, une traînée lumineuse traversa le ciel qui était à ce moment dégagé de nuages et sans que rien n'indiquât une température orageuse. Quatre heures plus tard, une violente secousse sismique fut ressentie; elle dura quelques secondes. Dans les maisons, beaucoup d'objets furent déplacés, certaines pendules se mirent à carillonner; d'autres s'arrêtèrent complètement.

STATISTIQUES DES BOITES A LETTRES

D'après une statistique établie récemment par l'Union postale universelle, c'est l'Allemagne, dit *l'Illustration*, qui possède le plus grand nombre de boîtes à lettres : 155,700 alors qu'il en existe seulement 144,600 aux Etats-Unis.

Dans les autres pays, le nombre est inférieur à 100,000, et la France tient la tête avec 79,700. Viennent ensuite: les Indes anglaises, 75,000; la Grande-Bretagne, 71,900; le Japon, 67,000; l'Autriche, 44,400; l'Italie, 39,700; la Russie, 31,700; la Hongrie, 15,000; la Suisse, 13,400; le Danemark, 12,000; la Belgique, 11,100.

Les pays comptant moins de 10,000 boîtes sont: l'Espagne, 9,000; la Hollande, 6,200; le Portugal, 6,100; la Norvège, 5,200; la Roumanie, 4,800; le Sud-Afrique, 4,000; la Bulgarie, 3,300; l'Argentine, 2,600.

Enfin, on trouve 17 boîtes en Perse et 6 en Abyssinie.

Abonnez-vous au *Manitoba*. $1.00 par année.

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1682 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Towship 45 Rang 11 Ouest du 2 Méridien, contenant un acréage de 17-84 milles carrés.

R. L. YORK,
Controleur

Département des Bois et Gazon.

Département de l'Intérieur,

Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 18

(*Suite*)

Le maître d'équipage, voyant qu'il était inutile de songer à amener Trim, prit avec les autres le chemin de la ville.

Bientôt apparut sur le fleuve la pirogue dans laquelle deux nègres amenaient les restes inanimés du noyé. Quand l'embarcation toucha au rivage, Trim, en voyant le cadavre, lâcha un cri déchirant et se précipita dessus, en l'étreignant dans ses bras comme s'il eut été en vie, et couvrant de baisers, toutes les parties du corps qui n'avaient point été dévorées par les carancros. Les deux nègres, qui étaient chargés de conduire le cadavre, prirent Trim pour un fou et voulurent l'arrêter; mais celui-ci sans les écouter, continua à couvrir le corps de baisers et à remplir l'air de cris déchirants. Les deux nègres ne comprenant rien à la chose, et d'ailleurs se souciant fort peu d'engendrer querelle avec Trim, dont l'herculéenne stature leur servit de calmant, s'assirent stoïquement sur le bord de la levée.

Trim, se relevant au bout de quelques instants, se croisa les bras sur la poitrine; la tête penchée en avant, les yeux fixes et immobiles, il se mit à contempler les restes défigurés de son maître. Ses yeux ne pleuraient plus, sa bouche ne faisait plus entendre de sanglots, sa poitrine ne se coulevait plus aux battements de son cœur; on aurait dit la personnification de la douleur et du désespoir ! Tout à coup la figure de Trim s'anime,ses yeux brillent, ses narines se dilatent: il a cru remarquer que le corps est moins long que celui de son maître ! les jambes et les pieds affreusement enflés ne sont pas trop à la gêne dans les pantalons et les bottes ! Ceci peut-être ne prouve rien; mais Trim sait que le petit doigt du pied gauche de son maître avait été coupé dès son enfance.—Il ôte la botte, arrache le chausson; tous les doigts du pied sont entiers ! Trim laisse échapper un cri de joie, mais il craint de laisser apercevoir les soupçons qui entraient dans son esprit, et il dissimula du mieux qu'il put les sentiments qu'il éprouvait. Il quitta alors le cadavre, et reprit d'un pas pressé le chemin de la ville.

Trim était convaincu que le cadavre du noyé n'était pas celui de son maître; mais comment se trouvait-il revêtu de toutes ses hardes ? Par qui cet acte avait-il été commis ? Dans quel but ? Qu'était devenu son maître, qui n'était pas revenu depuis son débarquement ? Il y avait là quelque chose de mystérieux et de bien inquiétant. Peut-être que son maître était en ce moment victime de quelqu'horrible complot ! Peut-être avait-il été assassiné, ou expirait-il sous le couteau de quelque bandit ou dans d'affreuses tortures ? Il y avait de quoi faire tourner la tête à Trim. Mille idées confuses, discordantes, noires, épouvantables se présentaient à l'esprit du pauvre esclave, ce fidèle serviteur de Pierre.

—Oh ! mon tête, mon tête, criait Trim, et il se pressait le front de ses deux mains; moué venir fou, fou, fou ! et il se mettait à courir afin de se rendre plus vite à bord du *Zéphyr*.

Quand il arriva à bord il n'avait aucun plan de formé, aucune ligne de conduite de tracée. Il aurait voulu avertir tout le monde, afin que tout le monde l'aidât à chercher son maître; d'un autre côte il craignait de donner l'alarme, de peur que la nouvelle n'en parvint aux oreilles de ceux qui avaient tendu le piège et qu'ils ne le fissent mourir de suite, s'ils ne l'avaient pas déjà fait ! Il aurait voulu faire ses recherches partout à la fois, et il ne savait pas où commencer. C'est ainsi qu'il arriva à bord du *Zéphyr*. L'équipage était dans la plus grande tristesse.

De toutes les personnes à bord, celui en qui Trim avait le plus de confiance était le gros Tom, dont il connaissait la discrétion, l'activité, la prudence et l'attachement pour le capitaine Pierre. Trim et Tom avaient toujours été de bons amis; et plus d'une fois, l'un avait trouvé dans l'autre un puissant auxiliaire dans les rixes qui suivaient presque toujours leurs courses au milieu des cabarets, quand le *Zéphyr* touchait à quelque port étranger. Trim, s'étant enfin décidé à faire part à Tom de tout ce qu'il avait découvert, alla le trouver et l'ayant tiré à l'écart, lui raconta ce qui s'était passé dans l'embarcation, qnad le noyé avait été amené à terre par les deux nègres.

—Et moi aussi, dit Tom, qui avait de la peine à en croire ses oreilles, et moi aussi je sais que le capitaine avait perdu le petit orteil du pied gauche ! Mais qu'est-ce que tout cela veut dire ? Qu'allons-nous faire ?

—Sé pas; c'est pour ça que moué voulé savoir ce que dis.

—Je pense qu'il serait à propos d'avertir M. Léonard, c'est lui qui commande à bord, en l'absence du capitaine. Il pourrait peut-être nous donner de bons conseils, et d'ailleurs il faut bien obtenir sa permission pour un congé de deux ou trois jours.

—Eh bien ! oui, allons é li.

Trim et Tom descendirent dans la cabine où ils trouvèrent M. Léonard seul. Trim lui fit part de sa découverte et de ses soupçons. Il fut convenu qu'on n'en parlerait à personne et qu'on n'avertirait pas la police. M. Léonard donna à Trim et à Tom un congé pour faire les recherches nécessaires, et de plus une somme de vingt piastres en cas de besoin; et il promit de faire de son côté les plus vigilantes recherches.

—Qu'allons-nous faire maintenant, dit Tom ,quand ils furent remontés sur le pont.

—Sé pas trop; moué pense que l'y sera pas mauvais que l'un descendre le long de la levée, et examine tous les canots, pou voir si pas reconné cti-là qui a venu cri le capitaine à bord.

—Ce n'est pas une mauvaise idée. Je me rappelle bien du canot et je reconnaîtrai bien ceux qui le conduisaient; je vais suivre la levée jusqu'au couvent des Ursulines. Et où te rencontrerai-je ?

—N'importe, je va cherché dans tous les p'tites l'auberges, et si n'apprend rien, moué revenir à bord c'tte nuit.

Trim et Tom se séparèrent, celui-ci suivant la levée et examinant tous les canots qui se trouvaient attachés le long des quais, et Trim se dirigeant du côté de la rue Royale.

Tout en marchant Trim pensait; or tout en pensant voici les réflexions qu'il fit: "Mon maître a été attiré dans un piège; ce piège a été préparé avant qu'il fut arrivé à la Nouvelle-Orléans, puisqu'on a envoyé un canot au-devant de lui à bord; c'était quelqu'un qui savait l'arrivée du *Zéphyr* aussi. Mais pourquoi lui tendre un piège ? Qui lui a tendu ce piège? Ce n'est pas par vengeance, je ne lui connais pas d'ennemisî pas pour prendre son argent sur lui, on ne pouvait savoir s'il en avait; ça doit donc être quelqu'un qui devait avoir un intérêt bien grand à sa disparition, mais quel intérêt ?" Il en était là de ses réflexions quand il arriva en face du No. 141, la demeure du feu Alphonse Meunier. Trim tressaillit et, continuant tout haut le cours de ses réflexions, s'écria: "Ne serait-ce pas quelqu'un qui aurait un intérêt opposé à celui de mon maître dans la succession de M. Meunier ?" Cette idée s'empara avec force de son esprt et il entra dans l'ancienne demeure du père Meunier.

Toutes les portes des chambres étaient sous scellé, à l'exception de celle de la cuisine et d'un petit cabinet, au premier, que l'on avait préparé pour le gardien nommé par la Cour des Preuves. Trim était entré par la porte de cour; la première personne qu'il rencontra fut le mulâtre Pierrot, un des plus fidèles esclaves du père Meunier et auquel, par son testament, il avait donné la liberté et une somme de cinq cents dollars. Pierrot était assis sur un banc de bois à la porte de la cuisine, occupé à nettoyer quelques couteaux et fourchettes. Il avait l'air triste et abattu. En reconanissant Trim, son ami d'enfance, qu'il n'avait pas encore vu depuis son retour, il se leva, étendit les bras et l'embrassa en versant des larmes. Trim eut bien de la peine à retenir les siennes, mais il fit violence à sa douleur, car il accomplissait une mission de vie ou de mort pour son maître, et avait besoin de toute sa fermeté et de son jugement.

—Ne pleure pas, Pierrot, lui dit-il en se dégageant doucement, il faut montrer plus de courage.

—Ah ! mon la'mi Trim, quand tu larrivé donc? Tu l'as appris que mon maître l'y mort la semaine passée.

—Oui, oui, moué l'a appris en arrivant au port hier matin.

—Et ton maître, le capitaine, y n'été pas vini à la maison; pi-t-être y l'été trop affiigé !

—Mon maître, Pierrot, y l'été itou, y l'été noyé; Trim ne put retenir un tressaillement nerveux, une larme coula de ses yeux, mais il l'essuya bien vite, de crainte de voir son ami éclater en sanglots et de lui faire perdre ainsi un temps précieux.

—Dis-moi, Pierrot, continua-t-il, ce qui est arrivé à la mort de Moissié Meunier, de quoi l'a ti mouri ? que l'étaient les personnes qui voyaient li le plus à son les derniers moments ?

—Personne, ne vini voir li, répondit Pierrot en baissant la vue sous l'ardeur du regard de Trim ; personne excepté le docteur Rivard, qui a veillé li avant li mouri; l'y était son seul ami !

Trim avait remarqué un certain mouvement d'amère ironie sur les lèvres de Pierrot, quand il prononça ces dernières paroles.

—Qué fait dire à toué,—"docteur Rivard l'était son seul ami?"

Et Trim regarda Pierrot avec une telle expression d'intense anxiété, que celui-ci tressaillit, et faisant un signe à Trim passa avec lui dans le jardin. Pierrot prit un air solennel et dit à Trim d'un ton profondément affecté :

—Conné-ti le docteur Rivard?

—Pas beaucoup, un peu !

—Eh bien, moué l'a peur du docteur Rivard; docteur Rivard bien riche, bien fort, bien méchant, moué pensé ! docteur Rivard peut faire pendre toué, moué et tous les pauvres nègres, si voulé.....

—Qué ce qui fait toué dire ça?

—Ecoute... et Pierrot regarda tout autour de lui dans le jardin, puis prenant la main de Trim dans la sienne, il lui dit: viens.

Ils allèrent tous deux au fond du jardin, et Pierrot prit une petite fiole, qu'il avait cachée sous un tas de ballayures

—Regarde c'te p'tite fiole; c'est poison pareil à celui que fesé *Ned* le sorcier; tu conné li *Ned*, le nègre Congo: et bien moué trouvé c'te p'tite fiole sur la table de mon maître une nuit, après le docteur l'été parti. Moué connu la fiole pour cti là qué donné Ned. Le lendemain mon maître l'était mort !...

Trim était profondément absorbé dans ce que venait de lui dire Pierrot, il ne répondit pas un mot.

—Prends garde, Trim, ne va pas dire rien !... Docteur fera pendre toué et moué !

—Donne-moué la fiole, répondit enfin Trim; ne l'avé pas peur du tout ! Faut moué allé voir Ned ; où l'y demeuré à c't'heure ?

—Rue Perdido, au bout, près la Cyprière ! et Pierrot lui donna la fiole, que Trim serra dans sa poche, après l'avoir enveloppée dans une feuille de chou.

Trim se rendit à la rue Perdido et de là à la case du nègre Congo. La porte et les contrevents étaient fermés. Trim secoua la porte avec violence et appela; ce fut en vain, car il n'y avait personne. Cruellement désappointé, il prit tristement le chemin de la cité, se promettant de retourner le soir à la cabane de Ned. Il passa le reste de la journée en inutiles recherches, et quand la nuit fut venue il retourna à la case du nègre Congo, où il était, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, quand le docteur Rivard, accompagné de Pluchon, alla y chercher un serpent à sonnettes.

Trim, après avoir vainement essayé de rejoindre la voiture du docteur Rivard, s'était rendu à la demeure de ce dernier, pour avoir de la vieille Marie de plus amples informations sur certaines choses qu'elle lui avait dites le jour précédent. Il trouva la vieille seule, assise au coin du feu, et faisant cuire des marrons.

—Bònjour, ma tante, lui dit Trim en entrant et prenant un siège vis-à-vis d'elle.

—Bonjour Trim; tu l'es ben mouillé, seché ton l'habit, mon enfant.

—Ne vous l'occupez pas. Et comme ça, lui dit-il sans autre préambule, vous saviez depuis cinq ou six jours que moué devais l'arriver ?

—Oui, mon enfant.

—Et comment vous l'aviez appris ça ?

—Voici comment; la semaine passée, Mossié Plicho y l'est vini ici un soir, y faisai un temps affreux, la pli y tombé comme tout, comme ce soir, moiisé Plicho l'y entré et l'y enfermé avec mon maître dans son l'étude. Mossié Plicho était tout l'essoufflé, mon maître tout bourru. Moué dit à mouémême : "y a que chose, ça c'est sûr," et moué allé sur le bout du pied écouter.

—Qué avez-li entendu ?

—Moué l'entendi bien docteur Rivard dire à mossié Plicho : "faut vous allé trouver Edouard Phaneuf, le pilote, et que, coûte qui coûte y est nécessaire que capitaine Pierre n'arrive pas à la ville avant qu'il ait été l'averti."

—Il a dit ça ?

—Oui.

—Et l'après ?

—Et l'après moué entendi parler de la mère Coco-Letard, pis de son l'habitation des champs, pis de ses grands garçons, pis du capitaine Pierre !

—Pis après ?

—Pis après, pu rieu: moué sauvé, quand vu le docteur se lever.

Les explications de la vieille Marie confirmèrent Trim dans ses soupçons, et après avoir recommandé à sa tante de ne pas parler de ce qu'elle venait de lui dire, et même de ne pas mentionner qu'il était venu la voir, il reprit le chemin de son navire, espérant y trouver Trim, auquel il avait hâte de communiquer ses découvertes.

Quand Trim quitta la vieille Marie, le docteur n'était pas encore de retour. La pluie tombait par torrents et l'orage grondait dans toute sa fureur.

En arrivant à bord du *Zéphyr*, Trim trouva le gros Tom qui faisait sécher ses hardes dans la cambuse; il avait parcouru la levée dans toute sa longueur et cherché dans toutes les directions, sans avoir pu rien découvrir qui put le mettre sur la voie. Trim lui raconta tout ce qu'il avait appris, sans néanmoins rien lui dire de ce que Pierrot lui avait confié, à l'égard de la petite fiole de poison, que le docteur Rivard avait oubliée dans la chambre du père Meunier. Après avoir longtemps délibéré ensemble sur ce qu'ils feraient le lendemain, ils se quittèrent pour aller se coucher, sans en être venu à aucune conclusion satisfaisante.

Avant le jour Trim était sur le pont, impatient de commencer ses recherches. Il alla éveiller Tom qui, de son côté, ne se fit pas prier, et tous les deux se mirent en route.

—Je crois, dit Tom, que nous devrions commencer par chercher M. Pluchon.

—Oh ! non, pas si bête; y été trop fin coquin, y découvri tout !

—Si nous cherchions la mère Coco-Letard ?

—C'est ça, moué y pensé; mais sé pas où li demeure, n'i sé pas non plus où l'y est son l'hbitation des champs.

—La vieille Marie ne t'a-t-elle pas dit où c'était ?

—Non, il sé pas elle-même, li ma dit que croyé la mère Coco-Letard été une vendeuse de les légumes.

—Eh bien, allons sur le marché aux légumes.

—C'est ça, moué y pensé.

Ils se rendirent donc au marché aux légumes. Le temps était devenu frais et serein; l'orage de la nuit avait purifié l'atmosphère et, à l'exception de la boue dans les rues, on n'aurait pas dit que la ville avait été visitée, quelques heures auparavant, par une aussi violente tempête. Les premières lueurs d'un beau jour commençaient à colorer l'horizon, quand ils arrivèrent. Le marché était désert et les stalles vides. Trim et Tom s'assirent sur un banc en attendant l'arrivée des revendeurs et des revendeuses. Bientôt ils arrivèrent, les uns chargés d'énormes paniers, les autres conduisant des mulets par la bride; ceux-ci apportant de grands pots de café tout chaud, ceux-là traînant de petites charettes à bras chargées de tous les fruits de la saison. Le marché avait l'air d'une foire, ou chacun étalait avec ordre et symétrie ses denrées sur sa stalle.

—Allons prendre une tasse de café, dit Tom, et manger un gâteau; nous ferons parler la revendeuse.

—Allons.

Ils accostèrent une négresse qui n'avait pas de stalle, et qui débitait modestement ses tasses de café, assise sur un petit banc de bois portatif.

—Beau temps ce matin, dit Tom en s'adressant à la négresse d'un air dégagé.

—Oui mossié, beau temps.

—Donne-nous deux tassés de café et des gâteaux.

—Oui, mossié.

—C'é toué conné madame Coco-Letard, lui demanda Trim.

—La mère Coco ?

—Oui, la mère Coco-Letard.

—C'ti là qui a tout piti fille, pour vendre à son la stalle ?

—Je peux pas dire, c'est la mère Coco-Letard, vendeuse de légumes.

—O ben oui, y a pas d'autres. Son la stalle est à l'aute boute du marché. Tu vas conné par son la peti fille, et un grand pavillon planté devant son la stalle; tiens, vois-ti là-bas ?

Quand ils eurent pris leur café, ils se dirigèrent vers la stalle que leur avait désigné la négresse. Clémence était occupée à disposer avec goût les légumes, qu'un esclave lui avait apportées dans une petite charrette à bras.

—Me diriez-vous où nous pourrions voir madame Coco-Letard, dit Tom à Clémence.

—C'est ici sa stalle, Monsieur, répondit modestement celle-ci, en jetant un coup d'œil sur la figure de Tom.

—Va-t-elle venir bientôt ?

—Je ne crois pas qu'elle vienne aujourd'hui; elle s'est blessé hier matin en tombant; elle a gardé le lit toute la journée, et si elle n'avait pas eu quelqu'affaire pressé à l'habitation des champs, elle ne se serait pas levée ce matin.

Trim se rapprocha de la jeune fille et fit signe à Tom de continuer.

—C'est malheureux vraiment, j'aurais voulu lui parler pour affaires pressantes.

—Qu'est-ce que c'est, monsieur, dit-elle en regardant Tom d'un air curieux; ne pourriez-vous pas me le dire ?

Trim, qui vit que Tom paraissait embarrassé, ajouta négligemment: nous voulé acheter deux cents barils d'oranges pour expédier li à St. Louis.

—Revenez à midi et maman sera ici, j'irai la chercher.

—Nous pas pouvé attendre, continua Trim, c'est dommage, car on nous l'avait dit que madame Coco-Letard gardait toujours les meilleures oranges. C'est égal, nous pouvé aller acheter ailleurs.

Clémence, qui craignait de manquer une si belle occasion, et qui bien plus craignait que sa mère ne la battit pour l'avoir laissé échapper, offrit d'aller de suite chercher sa mère, s'ils voulaient attendre.

Trim fit un signe à Tom, qui reprit :

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

Le Développement de l'Industrie Laitiere Au Canada

Notre industrie laitière s'est rapidement transformée au point de vue commercial depuis quelques années. Pour évaluer son développement, on avait toujours pris comme base le commerce d'exportation. Or cette base n'est aujourd'hui rien moins que sûre, puisque le Canada n'a plus de beurre à exporter, qu'il en importe au contraire, et que son exportation de fromage a également diminué dans de fortes proportions. Ces faits ont été appelés à l'attention du comité premanent d'agriculture et de colonisation, au cours de la dernière session parlementaire, par M. J. A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération. M. Ruddick a montré avec beaucoup de clarté que, loin de perdre du terrain, cette industrie est au contraire en progrès constant. D'après son rapport, les Canadiens consomment aujourd'hui beaucoup plus de lait ou de produits laitiers que par le passé, et l'industrie du lait condensé, de la caséine et autres dérivés absorbe une quantité croissante de la production de nos laiteries. Enfin l'auteur donne une foule de données intéressantes sur l'avenir de cette production.

Ce rapport vient d'être publié en une brochure de 14 pages que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des publications du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Maladies Charbonneuses des Plantes Cultivées

La Carie du Blé ou Maladie des Harengs

Description, Causes et Remèdes

(Suite)

2. CHARBON DU BLÉ

Quoique très semblables à l'œil nu et assez semblables au microscope, les spores de ces divers champignons produisent des plantes qui diffèrent l'une de l'autre au point de vue biologique tout autant que les fleurs de choux, choux-fleurs, navette, navets ou d'autres plantes crucifères, dont les graines sant cependant si semblables que l'on peut à peine les distinguer, sauf par quelque aspect microscopique.

L'étude des phases du charbon du blé nous révèle clairement la nature de cette maladie.

PHASES DU CHARBON DU BLÉ

Le charbon du blé est causé par un champignon qui porte le nom scientifique de *Ustilago tritici* (Pers.) Rostr. Si nous récoltons un champ dans lequel nous avons remarqué un certain nombre d'épis charbonneux, nous serons surpris de ne trouver aucun signe de la maladie, en dehors de l'axe central desséché, auparavant recouvert d'une couche épaisse de spores, sous forme de poudre; c'est même un fait que la plupart des spores de charbon ont disparu. La disparition de ces spores est un fait regrettable parce qu'il est de nature à causer de l'indifférence. Où ces spores sont-elles allées? La réponse est très simple. Le vent en secouant le grain en fait tomber les spores dont il était recouvert. Des millions de spores produites sur chaque épi sont ainsi transportées par le vent et se déposent sur les plantes voisines, sur le sol, partout où il y a lemoindre degré d'humidité qui peut les retenir.

Les spores sont mûres avant que le blé soit en fleurs.—Si nous étudions soigneusement cette question, nous remarquons que les spores du charbon sont produites avant que les épis normaux et sains fleurissent, ou juste au moment où la fleur se forme. Dès que la période de floraison est passée, la première récolte de spores se disperse. Mais une plante de blé infectée peut produire une deuxième et même une troisième récolte d'épis infectés qui produiront des spores mûres en même temps que la plante saine produit sa deuxième et sa troisième récolte d'épis. En outre, dès que la période de floraison de ces épis secondaires est passée, les spores de charbon qui ont été produites ont disparu.

Importance de l'époque de maturation des spores.—Cette dispersion des spores à l'époque de la floraison du blé n'est pas une coïncidence. C'est, dans la marche des charbons du blé ou de l'orge, un fait de très haute importance.

Les investigateurs qui, pendant bien des années, ont cherché à communiquer le charbon au blé en infectant la jeune plante avec des spores,—infection qui se produit si promptement dans la carie,—ont constamment échoué. Ce fait semble indiquer qu'il faut chercher ailleurs la solution de cette question. Naturellement, on croyait d'abord que les spores du charbon adhèrent au grain de blé et germaient avec la semence, ou que les spores présentes en grand nombre dans le sol conserveraient leur faculté germinative pendant l'hiver jusqu'à l'époque des semailles du nouveau blé. On se basait, pour cette opinion, sur le fait que les spores de la carie poussent très facilement dans des cultures artificielles même des années après la moisson, mais les spores du charbon ont toujours refusé de germer, et, comme nous avons déjà vu, elles ne conservent leur vitalité que pendant quelques mois.

L'infection de la fleur se produit.—C'est alors que les recherches indépendantes de Brefeld et Hecke en 1903 et 1904 ont clairement démontré que les charbons se propageaient uniquement par l'infection de la fleur; ces recherches confirmaient les résultats des expériences faites par Frank Maddox en Tasmanie, en 1895, et après, savoir: "que le charbon apparaît toujours, l'année suivante, lorsque l'on met des germes de cette maladie sur l'ovaire à peu près vers le moment où le pollen est mûr." Ainsi se trouve expliqué le rapport mystérieux qui existe entre la production des spores mûres de charbon juste au moment de la production de la fleur dans le blé.

L'inflorescence de la plante du blé.—Pour bien comprendre les chapitres qui vont suivre au sujet de la marche de ce charbon, étudions ici brièvement la fleur du blé. Vers la fin de juin ou au commencement de juillet, dans beaucoup de régions du Canada, le jeune épi du blé porte un grand nombre d'appendices fins, jaunâtres, émergeant de la partie supérieure des balles qui, plus tard, entourent le grain mûr. Ce sont les étamines de la fleur de blé, avec leurs grosses anthères renfermant le pollen ou poussière fécondante mâle. En enlevant adroitement la glume, extérieure, on découvre les autres parties de la fleur qui se composent de deux écailles minces, frangées, et du pistil à deux styles plumeux. Lorsque le pollen est mûr dans les anthères, celles-ci s'ouvrent, les grains de pollen jetés au dehors sont attrapés par les styles plumeux qui les retiennent. Là ils se mettent bientôt à germer et envoient par le style, dans l'intérieur de la fleur, les tubes de pollen qui finissent par atteindre l'ovaire où ils fécondent l'ovule.

Germination des spores de charbon.—C'est pendant cette période que les spores mûres du charbon se produisent et se dispersent. La spore du charbon de blé est beaucoup plus petite que celle de la carie. De même, en la faisant germer dans un milieu convenable, on constate que son développement diffère beaucoup de celui des autres spores, à l'exception de celles du charbon de l'orge. Nous ne trouvons pas de spores secondaires mais seulement des tubes germinatifs, à quelque degré que la culture artificielle soit poussée. Ce mode de germination est conforme à son mode de reproduction. Dans des bouillons de cultures, la spore du charbon du blé meurt promptement tandis que celle de la tcarie vit indéfiniment. Cette observation confirme ce que nous avons déjà dit au sujet de la courte durée de cette spore, semblable à celle du grain du pollen.

Analogie entre les spores de charbon et les grains de pollen.—Les grains de pollen qui tombent à terre ou ailleurs au lieu de tomber sur le style succombent bientôt car ils n'ont pas d'autres fonctions que celles de féconder la fleur De même, les spores de carie succombent très rapidement lorsqu'elles ne viennent pas en contact avec le style de la fleur du blé. Ayant réussi à atteindre cet endroit nécessaire à leur propagation, elles germent d'une façon qui ressemble assez, sans y être absolument identique, au mode de germination du grain de pollen; elles émettent un tube germinatif d'abord à travers le fin chevelu du style plumeux puis à travers le style lui-même et finalement dans l'ovule où son progrès est arrêté pour le moment. Sa germination ne se fait qu'au moyen de ces tubes, qu'elle envoie dans la semence en formation, infectant directement le jeune grain. Point n'est besoin de spores secondaires; point n'est besoin non plus d'une longue existence sous forme de spores car le champignon est bien protégé dans le grain. Mais la spore ne peut perpétuer son espèce que si elle vient en contact avec la fleur de blé. Si la période de floraison du blé est passée, la spore meurt.

Le champignon du charbon vit dans le grain.—Pendant le développement du grain, le champignon du charbon qui s'y trouve se développe peu, mais il reste en vie, tout en étant aussi dormant que la graine elle-même. Hecke a le premier démontré la présence du filament ou du mycelium du champignon dans les tissus de la jeune plante. Plus tard, en 1910, William Lang a fourni des preuves concluantes de la présence du germe dans le grain. Chaque grain infecté donne naissance à une plante de blé infectée, les épis de cette plante contiennent une nouvelle récolte de spores et ainsi la maladie se perpétue.

(A suivre)

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les trottoirs en madriers ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Un trottoir en madriers, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Est de la rue DesMeurons, à partir de la rue Horace jusqu'à la rue Eugénie.

Coût approximatif—$237.55.

Un trottoir en madriers, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Nord de la rue Nuytten, à partir du côté Est de l'avenue Richard jusqu'au côté Ouest du Chemin Bourget.

Coût approximatif—$450.45.

Un trottoir en madriers de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Nord de la rue Lambert, à partir du côté Est de l'avenue Richard jusqu'au côté West du Chemin Bourget.

Coût approximatif—$450.45.

Un trottoir en madriers de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Est de l'avenue Richard, à partir du côté Nord de la rue Lambert, jusqu'au côté Nord du Chemin Springfield.

Coût approximatif—$647.07.

Un trottoir en madriers de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Sud de la rue Blair, du côté Est de l'avenue Richard au côté Ouest du Chemin Bourget.

Coût approximatif—$450.45.

Dans les cas respectif où telles améliorations locales seront exécutées, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage, et cotisera et prelèvera annuellement une taxe annuelle de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer, un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de sept ans, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-haut mentionnée et à prelèver les taxes spéciales de frontage.

Par ordre,

J. B. COTE,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
le 4 février, 1914.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

CHANSON D'AUTOMNE

J'aime à voir, les jours d'automne
Les arbres se vêtir d'or
Cet or le soleil le donne
De son immense trésor.

Pénétrant la verte feuille
De rayons pleins de chaleur
Le soleil avide y cueille
Tout ce qu'il peut de fraîcheur.

Le vent tiédi son haleine,
Les soirs sont délicieux,
Le soleil en longue traîne
De pourpre, pare les cieux ;

Et minuscules sonnailles,
Les épis d'or vont chantant
Quand le vent courbe les pailles.
Et les relève en passant.

Et pendant quelques semaines
C'est la chanson des couleurs
Qui court les bois et les plaines
En se parfumant aux fleurs.

De grand matin dans les chaumes
L'homme conduit plein d'espoir,
Par les blés remplis d'arômes,
Sa lieuse jusqu'au soir.

Et la bonne moissonneuse
Tout en faisant son travail
Chante comme la fileuse
En tournant son éventail.

Son fredon par la campagne
S'entend tout le long du jour
Le moissonneur l'accompagne
D'un merci pour chaque tour.

Oui, merci pour sa bonté
A Dieu qui donne aux sillons
Son soleil et sa rosée
Qui font murir les moissons.

Ainsi toute la semaine
C'est la chanson des blés d'or
Qui se chante dans la plaine
Et qui chaque soir s'endort.

La-bas ! ronfle comme un tonnerre
La batteuse aux poumons puissants
Elle s'entoure de poussière
Comme d'une gloire d'encens.

La vaste gueule en gouffre avide
Happe la gerbe en mugissant,
Le cylindre en tournant la vide
Et le blé d'or coule à torrent.

Son souffle au loin lance la paille
En nuage plein de soleil,
La grande force qui travaille
Fait tressaillir tout l'appareil.

Ainsi toute la semaine
C'est la chanson du blé d'or
Qui gronde à travers la plaine,
Et le dimanche s'endort.

J. M. A. JOLYS, Ptre.

Saint-Pierre.

JULES CLARETIE ET L'ANNEE TERRIBLE

Nous avions, dans cette journée, subi des pertes plus considérables que l'ennemi. Et, navrés, nous cheminions comme à travers une Morgue immense. Nos morts, gardant encore, mais glacée et muette, l'attitude de la vie, les uns foudroyés tandis qu'ils épaulaient leur fusil, les autres tombés et restés à genoux, quelques-uns égorgés en repoussant l'arme qui les allait frapper, nos pauvres morts semblaient, par l'expression fièrement résolue de leurs visages, protester contre la défaite de la France et le triomphe de l'étranger.

Les infirmiers prussiens relevaient ces cadavres, et on les voyait, se détachant sur l'horizon, parcourir comme des corbeaux ces champs sans arbres où de loin en loin apparaissaient des taches lugubres, taches noires qui étaient des cadavres allemands. Çà et là sur des sabres fichés en terre, ils avaient placé des casques prussiens, posés les uns sur les autres, et piqué une étiquette sur la pointe du casque supérieur. On pouvait compter, aux casques superposés, le nombre des cadavres enfouis dans chaque fosse.

J'aillais et je venais, saisi de fièvre, dans ces champs où les débris s'amoncelaient, sacs éventrés, voitures brisées, canons démontés, caissons broyés, fusils, gibernes, sacs de riz, tout cela pêle-mêle, avec les cadavres de chevaux tombés dans leurs entrailles comme en une course de taureaux, pêle-mêle avec les mitrailleuses défoncées sans avoir pu faire une seule décharge toutes neuves, n'ayant pu tirer, avec les shakos, les épées, les tambours, crevés, les instruments de musique, les livrets des soldats, et ces pauvres lettres, tombées de la poitrine d'un mort ou de son sac et que le vent balayait comme des feuilles mortes, ou que retenait à terre une flaque de boue ou une flaque de sang.

Le soir venait. Le ciel prenait cette teinte mélancolique du crépuscule. J'étais écœuré, brisé par les émotions d'un tel spectacle. Je jetais sur les bois de bouleaux, où l'ombre n'empêchait pas encore de voir des cadavres entassés à perte de vue, un regard d'adieu. Du côté de Sedan, le soleil couchant donnait à la Meuse un reflet rougeâtre. On entendait encore des détonations, le bruit d'un chassepot qu'on ramassait et déchargeait en l'air, ou le dernier coup de feu d'un blessé, d'un vaincu, qui ne voulait pas reconnaître sa défaite. Nous redescendions lentement vers Givonne.

Soudain, sur le plateau nous aperçumes avec stupeur se détachant sur le ciel pâle, le cortège insolent des généraux vainqueurs: le roi, le prince royal, M. de Bismarck, et derrière eux, impassibles sur leurs chevaux comme des colosses de granit, les fameux cuirassiers blancs, l'épée en main et le casque en tête. Le roi venait de s'entretenir avec l'empereur, son prisonnier; maintenant il passait, inspectant le champ de bataille. Le cou de son cheval, qui se détournait pour flairer les cadavres, avait ce mouvement de corps et ce gonflement de naseaux peints par Delacroix dans "L'Entrée des croisés à Constantinople." Le vieux roi, immobile, droit et solide sur sa selle, regardait sans qu'un muscle bougeât dans son visage rouge. Je n'ai jamais mieux compris de quelle haine on doit haïr ceux qui s'appellent les conquérants; je n'ai jamais senti bouillonner plus sourdement en moi les idées de révolte contre la force que sur ce champ de carnage, devant ces morts sublimes et à deux pas de ce futur kaiser qui passait silencieux et religieusement satisfait de son œuvre, tandis que son ministre, botté et casqué, souriait.

C'était là l'émotion dernière. Il fallait partir. Je n'eusse pu supporter, me semblait-il une autre douleur. Une douleur nouvelle m'attendait pourtant. Il nous fallut traverser le camp prussien, les rangs de ces soldats qui riaient, campaient sous nos tentes, chamarraient leurs poitrines de médailles d'Italie, de Chine ou du Mexique, et de croix d'honneur ramassées sur nos morts. Nous n'avions pas franchi le camp, laissé derrière nous cette innombrable armée, que tout à coup du fond de la vallée, puis de ces coteaux noirs de troupes, une clameur immense, formidable, un sauvage hurrah de triomphe s'élevait et venait jusqu'à nous, cri de joie brutale échappé à la fois de 300,000 poitrines et qui saluaient au retour de son excursion le roi Guillaume, le vainqueur de Sedan.

Ce hurrah insultant, ces acclamations, ces applaudissements, partaient comme des traînées de poudre, sortant du fond de sbois, grandissaient et devant le passage du souverain les musiques prussiennes, jouant un hymne religieux de Wagner, un air lent, mélancolique et rêveur, un cantique sacré, une prière, la prière de "Lohengrin," mêlaient cette harmonie à ces hurrahs brutaux, si bien que tout ce que l'art a de plus élevé et tout ce que la guerre a de plus horrible s'unissaient pour composer l'acclamation la plus douloureuse qu'on puisse entendre, pour causer l'émotion la plus profonde qu'on puisse éprouver.

LES MODES CRUELLES

Les misogynes triomphent. Ils éprouvent une délectation à lire les exploits des suffragettes. Or, les misogynes sont plus nombreux que ne le pensent et les femmes et les vieux tenants de la vieille galanterie française. Ils sont légion depuis le féminisme.

Cela m'entraînerait trop loin de rechercher si les femmes sont de moins en moins aimées depuis qu'elles revendiquent leurs droits ou prétendus droits, même avec moins d'âpreté que les suffragettes ou que, dans l'histoire, les émules de Lysistrata. Mais je dois reconnaître que les conquêtes réalisées depuis un quart de siècle par le féminisme révolutionnaire sur ce Louis XVI débonnaire qui s'appelle l'homme, n'ont pas guéri la femme du péché de coquetterie et, avec lui, de la tentation d'être parée... comment dirai-je ? cruellement.

Cette férocité, pour ne citer que cette année, s'est exercée particulièrement sur les oiseaux d'abord et ensuite sur vous et moi.

Sur les oiseaux, avec la mode des aigrettes. Les jolis volatiles, d'où se tire l'aigrette, ont été massacrés par milliers. C'est à se demander même s'il en restera encore dans un an, au cas où la mode persisterait pendant ce laps. Le métier de chasseur de lophophores, par exemple, risque de n'être plus aussi rémunérateur qu'au temps où l'un de nos premiers explorateurs de l'Afrique centrale, le marquis de Compiègne, à court d'argent pour payer une escorte arrêtée en vue de son expédition, se fit, en trois semaines, trois millions de francs à tuer des lophophores pour nos modistes parisiennes. Ne serait-ce que pour qu'il reste encore, à titre de spécimens, dans les forêts du Congo, quelques centaines de ces admirables empennés, il est à souhaiter que cette mode disparaisse tout de suite. Les Américains, gens pratiques, l'ont compris. Ils ont nettement interdit les aigrettes. Au besoin, leurs douaniers le sarrachent des couvre chefs féminins importés d'Europe. Ce n'est pas moi qui plaindrai les propriétaires de ces chapeaux privés de leur appendice. J'approuve même la douane yankee, avec l'égoïsme d'un homme qui, dans les foules, notamment dans les défilés à la sacristie pour mariage et enterrement, subit trop souvent l'agaçant chatouillement sur le nez, sur les yeux, de ces plumes agitées par une délicieuse voisine dodelinant de la tête en causant, sans s'inquiéter une seconde de ma chétive existence.

Mais c'est notre préfecture de police qu'il faut bénir, — pourvu qu'elle tienne bon à faire exécuter son arrêté ! —avec sa proscription, renouvelée des épingles à chapeau. Sans dramatiser les choses, la modiste qui lança cette invention a dû éprouver quelque remords le jour où elle a lu, dans son journal. l'aventure de ce monsieur qui a eu l'œil crevé dans le métro, uniquement parce qu'une épingle fait bien sur un chapeau.

Qu'on ne vienne pas me dire : "Vous allez arrêter, par votre guerre aux aigrettes et aux épingles longues, deux industries faisant vivre, écoutez-nous bien, des femmes qui ne se paieront pas, de longtemps, de saigrettes et des chapeaux." Je répondrai qu'il y a des chapeaux qui ne tuent pas des oiseaux et qui n'éborgnent pas des hommes, que les travailleuses de la fleur artificielle, par exemple, me semblent aussi intéressantes que les plumassières et les quincaillières, et qu'à tout prendre, j'aimerais mieux voir les Parisiennes suivre la mode masculine américaine d'aller nu-tête que de compromettre leur réputation d'anges de douceur et de bonté aux yeux du sexe prétendu fort, alors qu'il a la faiblesse de payer les aigrettes et les épingles féminines.

La vérité est que le goût de la parure rend les femmes insensibles à tout ce qui n'est pas de ce domaine. Comment auraient-elles quelque égard pour le monsieur dont leur panache chatouille désagréablement le nez dans une église, lorsqu'elles acceptent de se courber douloureusement pour faire entrer leur couvre-chef avec elles dans une voiture ou un auto, lorsqu'elles-mêmes sont exposées aussi bien que les hommes à être éborgnées par une épingle ? Cette double résignation n'est-elle pas en raison directe de l'immense joie éprouvée à s'être regardée longuement dans la glace avant de sortir.

Il n'y a donc pas à espérer des femmes—mêmes en employant ce que Gambetta appelait la dictature de la persuasion—la victoire sur elles-mêmes qui protégerait nos visages contre l'aigrette cratouilleuse et nos yeux contre l'épingle hostile aux prunelles des voyageurs du Métro. Non, non, n'espérons pas convaincre. Le goût de la parure est indestructible, parce qu'il se lie chez la femme à la conception qu'elle a de la beauté. Que dis-je ? c'est pour elle bien souvent de la beauté elle-même. J'ai encore dans l'oreille le mot joyeux d'une enfant très sage, mais si laide qu'elle ne pouvait pas ne pas se savoir laide :

—J'étais belle, hier : j'avais une robe bleue !

GASTON JOLIVET.



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos "Tender for Electric Elevators, etc., Examining Warehouse, Calgary, Alta." seront reçues à cet office jusqu'à mercredi 11 février 1914, à 4 heures p.m., pour l'installation d'un élévateur à passagers et de 3 élévateurs à marchandises avec moteurs complets dans l'Entrepôt de Vérification de Calgary, Alta, "Examining Warehouse, Calgary, Alta.

Plans, spécifications et formes des contrats peuvent être consultés et les blancs de soumission peuvent être obtenus en s'adressant à M. Leo Dowler, architecte résidentiel à Calgary, Alta., et à M. H. E. Matthews, architecte résidentiel à Winnipeg, Man., et à notre département.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formulles imprimées que nous procurons et signées de leur signature actuelle indiquant leurs occupations et résidences. Au cas où il s'agirait de compagnies la signature actuelle, la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la firme sont requises.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et d'une valeur de dix 10 pour cent du montant total de la soumission.

Ce chèque sera confisqué si la personne ayant fait application refuse d'accepter le contrat offert ou n'achève pas le travail faisant l'objet du contrat Si la soumission est rejetée le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage à accepter aucune soumission même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa 13 janvier 1914.

Les journaux qui inséreront cet avis sans y être autorisés par le Département n'auront droit à aucune rétribution.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing and Heating" seront erçues par le soussigné jusqu'au jeudi 8 janvier 1914, à midi, pour el plombage et le chauffage des Bâtisses des Volailles, au Collège d'Agriculture, à Saint-Vital.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque d'une valeur de au moins cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confiisqué au profit du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la Compagnie soumissionnaires refuserait de ratifier sa soumission par un contrât écrit ou qui après l'avoir fait négligerait d'en exécuter toutes les clauses.

Plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être consulté à l'Office de l'Architecte Provincial, No 261 Fort Street, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement accepté.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, déc. 29 1913.

PAUL DEROULEDE EST MORT

M. Paul Déroulède, l'auteur et politicien patriote, est mort à Nice, jeudi le 29 janvier, à l'âge de soixante-huit ans. Il était malade depuis quelque temps.

Paul Déroulède est né à Paris en 1846. En 1870 il s'engagea comme volontaire dans les tirailleurs, fit vaillamment le coup de feu jusqu'au bout, fut décoré et quitta l'armée avec le rang de lieutenant. Il a publié de nombreuses poésies inspirées surtout par le patriotisme, les "Chants du Soldat," "Marches et sonneries," "Chants patriotiques." Il fit représenter plusieurs drames qui eurent du succès, "l'Hetman," "Messire du Guesclin," "la mort de Hoche," et publia divers ouvrages.

M. Déroulède fut un des fondateurs de la Ligue des Patriotes, qui avait pour but d'entretenir toujours fraîche l'idée de la revanche pour la délivrance de l'Alsace-Lorraine. Il se mêla alors activement de politique et fut un des partisans, pendant quelque temps, du général Boulanger parce qu'il voyait dans le boulangisme un moyen d'arriver à la grande revanche contre l'Allemagne. Plusieurs fois élu député, il prit part à des émeutes pour renverser la république parlementaire, et comparut devant la Haute-Cour, et fut banni de France pendant quelque temps.

Jusqu'à sa mort, Déroulède resta le patriote ardent, et on le vit encore, il y a quelques mois, se traîner malade, à Champigny, pour la commémoration annuelle du sanglant effort qui fut fait sur ce terrain en 1870, pour délivrer Paris, et y prononcer un discours qui souleva l'enthousiasme de ceux qui étaient présents. Ainsi que le disait un journal, les funérailles de Déroulède seront une apothéose.

* * *

Un journal de Paris, qui nous arrive par le courrier de ce matin, fait un touchant récit du départ de Déroulède pour le Midi de la France. Tous avaient conscience que l'athlète était fini. Lui-même voyait venir cette fin, et il a voulu qu'elle fût un dernier exemple à tous les bons patriotes :

Paul Déroulède, bien que très souffrant encore, a tenu à partir pour le Midi à la date qu'il avait fixée; il a quitté, hier matin, Paris par le "Côte d'Azur Express" pour se rendre à Nice, à sa villa du Roc Fleuri, située boulevard Carnot.

Le grand patriote, avant son départ, a voulu accomplir un acte dont tous les catholiques lui sauront unanimement gré, dans un moment où les motifs d'affliction ne leur manquent pas.

Paul Déroulède, donnant publiquement à l'Eglise un témoignage de fidélité bien précieux, alors qu'un malheureux prêtre, dévoyé par la politique, se révolte contre elle avec éclat, s'est rendu hier matin à Notre-Dame pour y accomplir pieusement son devoir religieux.

Vers huit heures du matin une voiture d'ambulance est venue le prendre à son domicile, 50, boulevxard Malesherbes. Il y prit place, ayant à ses côtés Mlle Déroulède, sa sœur, le docteur Paul Magnin, le statuaaire Pallez et une infirmière.

Ce fut l'archiprêtre, M. l'abbé Delage, qui le reçut au seuil de la basilique. Paul Déroulède traversa toute la nef, en marchant aidé de ses béquilles, entendit la messe debout et communia.

Il marcha encore pour se rendre à la chapelle de la Sainte-Vierge; mais ensuite il accepta d'être porté sur une civière jusqu'à la voiture qui le conduisit directement à la gare de Lyon.

A la gare, Paul Déroulède fut reçu par MM. Maurice Barrès, Tournade, César Caire, Le Menuet, Emile Massard, Jean de l'Atelier, Dumonteil, Clavequin, Bayle, Chatrain, Gravier, Maréchal et un grand nombre de délégués des sections de la L. D. P.

Le cortège, précédé de M. Marcel Habert, se rendit jusqu'au quai No. 1, où se trouvait rangé le rapide de Nice. Déroulède prit place dans un wagon réservé et ne cessa de se tenir en communication, jusqu'au départ du train, avec les patriotes massés sur le quai; tout le monde était fort ému, et Déroulède lui-même ne put retenir quelques larmes.

Le signal du départ fut donné à neuf heures, et Paul Déroulède salua une dernière fois de la main ses amis, pendant que le train s'ébranlait et que retentissaient les cris de : "Vive Déroulède !"

Le "Sacre-Coeur" Journal Cris

On lit dans le *Progrès Albertain*, d'Edmonton, le très intéressant article suivant :

Plusieurs de nos lecteurs ignorent peut-être que les missionnaires Oblats publient "Le Sacré-Cœur", un journal en syllabique cris pour les sauvages du Nord.

Ce qu'il coûte de travail, en voici un exemple. Chaque tirage contient des vignettes: un bateau qui sombre, un homme à la charrue, etc., et ces vignettes sont taillées au couteau dans des blocs de bois par un Père Oblat.

Le Rédacteur du "Sacré-Cœur", le Père Bolter, O.M.I., prêtre pieux et remarquable par son énergie, son instruction, son activité et sa connaissance de la langue crise qu'il possède à l'égale du Père Falher ou d'un sauvage y donne chaque mois une semaine de son temps. Le Père Husson, O.M.I., vieux missionnaire, toujours jeune lorsqu'il s'agit de bien faire ou faire du bien, transforme alors une partie de sa propre chambre en imprimerie et le journal est lancé.

Tous ces sacrifices sont pour intéresser et instruire quelques milliers de sauvages qui ont vu leur domaine, leur libre pays, arpenté, sillonné de chemins et envahi par la civilisation, puis eux cantonnés dans quelques milles carrés sur des réserves.

Tout et tous le sont abandonnés, tous, excepté les Missionnaires et les Religieuses qui vinrent avec eux leur enseigner le français et l'anglais, à lire et compter, à travailler et prier.

Quelques citoyens d'Edmonton ont offert une liasse de billets de dix piastres pour soutenir l'œuvre. Tout aide destiné au "Kitchiwa Mite," "Le Sacré-Cœur," sera remis par "Le Progrès Albertain," à son Rédacteur. Les grands quotidiens de l'Est sont particulièrement priés d'assister cet organe bien modeste mais utile.

DESASTRE EN MER

Quarante-sept, est le nombre des pertes de vie dans la collision, entre les steamers "Monroe" et "Nantucket," près de l'entrée du port de Norfolk (Virginie) jeudi dernier, d'après le rapport du président Walker, de la ligne "Old Dominion." Cette perte comprend vingt-trois voyageurs et ving-quatre hommes d'équipage. Trente-et-un voyageurs et cinquante-cinq hommes d'équipage ont été sauvés. Tous les officiers du "Monroe," y compris le capitaine Johnston ont été sauvés, à l'exception du second ingénieur Daly.

Quand le "Nantucket" se dégagea après la terrible collision entre les deux navires d'acier, le capitaine Berry, au moyen des projecteurs, aperçut vaguement dans le brouillard, la forme du "Monroe" et il fit immédiatement mettre ses chaloupes à la mer. Dans l'obscurité profonde, celles-ci n'étaient guidées que par les cris des malheureux qui se noyaient, et elles recueillirent tout ce qu'elles purent. Quand les projecteurs ne révélèrent plus aucune forme vivante et que les appels des matelots restèrent sans réponses, on abandonna la tâche.

Avec son salon rempli d'hommes et de femmes trempés d'eau, tremblants de froid et d'émotion, le "Nantucket" reprit avec précaution le chemin de Norfolk, car son état était critique.

Le Policier Reid Condamne AU MAXIMUM

Le constable Reid, qui avait aidé à l'évasion de Krafchenko, a ééé condamné par Sir Hugh MacDonald, magistrat de police de Winnipeg, à sept ans de prison. C'est le maximum de la peine. Son Honneur a déclaré que si le code avait pourvu à un châtiment plus sévère, ce châtiment aurait été appliqué. M. Macdonald a ajouté qu'un homme qui trahissait son devoir, ses camarades et ses concitoyens au point de livrer une arme à feu à un prisonnier accusé de meurtre mériterait le fouet, si la loi le permettait. Reid a accepté sa condamnation en silence. Il paraissait terrifié par les paroles du magistrat. On l'a envoyé à Stony Mountain.

City of St. Boniface

SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

LES Soumissions cachetées et marquées "Soumisisons pour les uniformes et bottines des polices et pompiers" adressées au Secrétaire-Trésorier de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, Jeudi le dix-neuf février 1914.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Chef des Départements de Police et de Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

J. B. COTE,
Trésorier.

14-15

Northwest Railway Company of Canada

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un Acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer, sous le nom "NORTHWESTERN RAILWAY COMPANY OF CANADA", autorisée à tracer, construire et opérer une ligne de chemin de fer, dont les trains seront mus par la vapeur, l'électricité ou autre pouvoir moteur, pour le transport du fret, des passagers et le service de messagerie, à partir d'un point à ou près du Canton Soixante-Sept, Rang dix-huit, à l'ouest du 5ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Athabaska aux environs du Rang 7, à l'ouest du 5ème Méridien de là, dans une direction sud-est, à Edmonton; de là, dans une direction sud-est, à Camrose; de là, dans une direction sud-est, franchissant le 4ème Méridien à ou près du Canton 32; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Saskatchewan Sud, près du Canton 20, Rang Onze, à l'ouest du 3ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, se dirigeant vers le Lac Johnson; de là vers l'ouest, jusqu'à Maryfield, Canton Dix, Rang 30, à l'ouest du 1er Méridien; de là, dans une direction est, à Virden; de là, dans une direction nord, franchissant la Rivière Assiniboine à ou près de Penrith, de là vers l'est jusqu'à Carberry; de là vers l'est jusqu'à Winnipeg; de là à Molson et continuant jusqu'à Fort William et Port Arthur sur le Lac Supérieur.

Aussi avec faculté de construire, exploiter et entretenir tous ponts nécessaires, chemins, voies et bateaux traversiers; de construire, acquérir, posséder et entretenir des quais et docks pour les fins ci-dessus; et de construire, acquérir, posséder, affrèter et entretenir des bateaux à vapeur et autres bateaux et voiliers et d'exploiter les dits bateaux et voiliers dans toutes les eaux navigables; et avec faculté de construire, opérer, exploiter et entretenir des lignes de télégraphe et de téléphone en rapport avec le dit chemin de fer et à ses embranchements et de transmettre des messages pour les fins du commerce et d'établir des taux de péage pour ce service et d'en prélever le montant; de construire ou acquérir, opérer, exploiter et entretenir des auberges ou restaurants; d'établir, acquérir, exploiter et entretenir des parcs et lieux d'amusements, produire, vendre et distribuer du pouvoir électrique, pour les fins de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice; avec faculté d'exproprier des terrains pour les fins de la Compagnie; d'acquérir des terrains, argents, boni, privilèges ou subsides de tout Gouvernement, Corporation municipale ou autres personnes ou corporations; d'établir des taux de péage et d'en percevoir le produit, de toutes personnes voyageant, et sur tout fret transporté sur chacun de ces chemins de fer, voies, bateaux traversiers, quais et vaisseaux construits par la Compagnie; et avec faculté d'établir des correspondances requises par le traffic et de faire des conventions avec des compagnies de chemin de fer, de navigation ou autres compagnies, et avec tous autres pouvoirs ordinaires dans ces cas.

Daté à Montréal, Qué., ce 20ème jour de janvier 1914.

FOSTER, MARTIN, MANN,
MACKENNON & HACKETT,
Procureurs des Requérants.

13-17



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les [illegible] bien aura la preemption sur un [illegible] section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—D[illegible] a resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 2 mars 1914, des soumissions pour la construction d'un prolongement du "Nouveau Brise-lames" dans le hâvre de Port-Arthur, district de Thunder-Bay et Rainy-River, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "soumission pour un 2ème prolongement au "Nouveau Brise-lames" à Port-Arthur, Ont."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à Toronto, Ont. (édifice Confederation Life,) Port-Arthur, Ont., Montréal, P.Q., (bureau de poste), et Québec, P.Q., (bureau de poste.)

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à cinq (5 p.c.) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumisisons qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 27 janvier 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—50401.

Chez Nous et Autour de Nous

Fort Francis a été visité par le feu dimanche dernier; pertes, environ $15,000.

M. et Mme J. P. Tremblay, de Winnipeg, sont de retour d'une promenade de quelques semaines dans la province de Québec.

La ville de Régina construira environ 12 milles de pavé et 37 milles de trottoir en asphalte pendant l'été 1914.

M. S. M. Bonneau, jusqu'à ces jours derniers réporter au *Telegram*, vient de commencer l'étude du droit. Il est entré au bureau de MM. Campbell & Pitblado.

Les arpentages nécessaires à la construction du chemin de fer et du téléphone jusqu'à Shoal Lake—travaux préliminaires à la construction du grand aqueduc intermunicipal—avancent rapidement. On sera prêt à commencer le travail de construction à la fonte des neiges.

Un homme d'affaires important de Winnipeg prédit que l'année 1915 sera une année de prospérité sans égale pour tout le Canada. Ce sera une année de développement commercial intense.

M. l'abbé Tétreau, curé de Makinah, a été nommé curé de la paroisse du Lac du Bonnet, et remplacera M. l'abbé Bélanger, qui prend charge de la cure de Transcona. Les paroissiens du Lac du Bonnet ont présenté à M. l'abbé Bélanger, avant son départ d'au milieu d'eux, une adresse accompagnée d'une bourse.

La Commission Royale chargée d'établir les responsabilité de l'évasion de Krafchenko a fini son travail vendredi. On croit que l'honorable juge-en-chef Mathers fera son rapport d'ici quelques jours ; le temps de revoir toute la preuve. J. H. Buxton et Percy Hagel n'ont pu obtenir de caution. On les a donc internés à la prison provinciale jusqu'aux assises en mars prochain.

L'excavation nécessaire au pilier est du futur pont Provencher est presque terminée. On sonde le roc. Ils sont rares ceux qui passent sur le vieux pont sans regarder cet admirable travail.

La North Western Railway Co. of Canada demandera cette année au parlement fédéral un acte lui permettant d'établir un chemin de fer depuis Arthabaska jusqu'à Fort William et Port Arthur. Ce chemin touchera Edmonton et Camrose, en Alberta, Virden, Fenrith, Winnipeg, Molson et atteindra ensuite Fort William. On sait que cette partie du nord-ouest canadien est en passe de se développer considérablement.

La Commission Royale de l'affaire Krafchenko a découvert des choses fort curieuses. Ainsi, un barbier qui avait rasé Krafchenko deux fois dans la prison dit que Krafchenko voulait conserver le rasoir afin de pouvoir *se raser seul*. On peut deviner ce qui aurait pu arriver Krafchenko ayant un rasoir !

M. J. H. Ashdown, président de la Commission du Port Winnipeg et Saint-Boniface, et M. l'échein Marion, sont partis samedi pour Ottawa avec mission de voir l'honorable M. Rogers, ministre des Travaux Publics, et de lui demander des subsides pour la construction de quais sur la rivière Rouge. On veut construire trois quais cet été, un pour le nord de la ville, un pour la partie centrale de Winnipeg et un autre pour Saint-Boniface. Ce qui sera le commencement d'une série complète, qu'on terminera d'ici quelques années, car on s'attend que la navigation, considérablement augmentée sur la rivière Rouge, va prendre des proportions plus considérables encore. Plus que jamais on ira chercher, par voie d'eau, des matériaux de construction sur les rives du lac Winnipeg.

M. l'échevin Beaupré, secondé par M. l'échevin Turnbull, a proposé à la dernière réunion du Conseil qu'on demande au Maître Général des Postes la livraison du courrier à domicile dans Saint-Boniface. Cette idée est excellente. Des démarches avaient déjà été faites dans ce sens il y a un an, mais la population n'était pas encore assez nombreuse pour permettre l'innovation. Il est probable que la nouvelle requête pourra cette fois être accordée.

Le concert donné par la fanfare LaVérendrye dimanche soir à l'Hospice Taché a été une jolie fête. Nous avons déjà publié le programme de cette soirée. Notons que la musique vocale faite par un chœur mixte a été très applaudie. L'orchestre a aussi donné de magnifiques promesses pour l'avenir. Quant à la fanfare proprement dite, le temps est passé d'en faire l'éloge. Elle joue avec un ensemble magnifique et son directeur, M. Salé, la tient bien dans sa main.

On a des assemblées municipales excitantes à Edmonton: Un échevin vient de menacer de mort l'un de ses confrères au cours d'une discussion mouvementée. Le président du comité a réussi à apaiser les deux hommes et il est probable qu'on s'en tiendra à ces menaces !

On prête à plusieurs acheteurs de la "Place Taché" l'intention de construire des maisons au printemps. Les termes de la vente stipulent une maison d'au moins $3,000 en valeur.

L'hôpital civique du nord de la ville (avenue Anderson) à Winnipeg, a été officiellement ouvert hier par Son Honneur le maire Deacon.

L'honorable sénateur et madame Prince, de Battleford, étaient la semaine dernière les hôtes de madame Bégin, Alambra Court, Winnipeg.

La collecte faite lors du concert LaVérendrye dans la grande salle de la Maison Vicariale, à Saint-Boniface, dimanche dernier, a rapporté la somme de vingt-quatre piastres et quatre-vingt-deux centins $24.82.

M. P. Fontaine de la société Fontaine & Grymonpré, électriciens à Saint-Boniface, est de retour parmi nous après un voyage de quelques mois en France.

Après les révélations qui ont été faites des désordres qui se passaient dans certains clubs de Winnipeg, une enquête va être tenue sur tous les clubs possédant chartes.

Un feu qui a occasionné des pertes pour un montant de $40,000 a eu lieu dimanche à Luseland, en Saskatchewan.

Nous avons eu une nouvelle et assez pesante tombée de neige dimanche et lundi dernier. Cette neige a été accompagnée d'un peu de *poudrerie*, mais pas de tempête. Il a aussi neigé dans l'Est, mais il y a eu là-bas quelques dommages. Ainsi la tempête a mis hors de service une bonne partie du système d'éclairage de la ville de Toronto, samedi et dimanche.

Les permis de construction à Winnipeg ont été plus considérables en janvier que pendant le mois correspondant de l'année dernière. Bon signe.

Les entrées de homesteads ont été nombreuses depuis le premier de l'an. On prend des homesteads dans toutes les régions.

Le *Saturday Post*, un journal qui très souvent *tape fort*, prétend qu'il y a de graves désordres à Winnipeg, non-seulemnt dans les petits clubs mais même dans un grand club très connu et très coté. Cette affirmation a causé de l'émoi; on demande à la Législature d'interroger le rédacteur de cette feuille.

C'est grand opéra au Walker, cette semaine et la semaine prochaine. La compagnie Quinlan est supérieure.

La saison d'opéra se continue au Théatre Walker. La semaine du 16 février, M. Robert D. Mantel représentera les tragédies de Shakespeare. Les billets sont en vente par la malle.

La semaine dernière on nous a fait annoncer la prochaine partie de cartes chez les Artisans Canadiens-français pour le 10 mars. La date réelle sera le 10 février prochain.

Une Abstention qui serait certainement des plus regrettables

Il semble que, dans les sphères gouvernementales, l'on se préoccupe fort peu de l'exposition internationale qui doit se tenir cette année à Lyon (France.) Oublierait-on que les expositions de ce genre offrent le moyen le plus pratique et, relativement, le moins couteux à un pays, pour faire valoir, comparer et apprécier ses produits et ses ressources naturelles, concurremment à ceux des autres pays.

Cependant, est-il un pays au monde ayant un besoin plus pressant que le Canada, d'attirer l'attention mondiale, sur ses produits et ses ressources naturelles, dans le seul but, de créer ou d'agrandir ses débouchés commerciaux et, ce qui est non moins important, d'attirer vers lui les capitaux nécessaires à son développement ?

Ces raisons établissent à première vue, que le Canada ne doit point négliger d'être représenté et bien représenté, à toutes les expositions internationales; que ces expositions se tiennent, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France ou ailleurs, il est de toute nécessité que le Canada y figure avantageusement. Nous devons ajouter que ses pavillons ont toujours été fort remarqués et qu'ils ont été l'objet d'une curiosité toute spéciale, comme ce fut le cas entre autres à l'exposition de Liège (Belgique).

Pour confirmer cette opinion et relativement à l'exposition de Lyon, nous croyons devoir reproduire intégralement l'un des passages d'une lettre que nous avions l'honneur de recevoir, ces jours derniers, de Monsieur le Secrétaire honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon et dans laquelle ce Monsieur nous exprimait sa pensée à ce sujet, dans les termes suivants :

"Mon gendre, m'a appris que le Canada ne sera pas représenté à l'exposition qui se tient cette année à Lyon. Cette abstention sera très regrettable; car les Lyonnais s'intéressent fort à votre pays qui semble appelé à devenir un grand consommateur de leurs produits et qui, à son tour, pourrait leur envoyer ses produits naturels. Il aurait suffi que le Gouvernement Canadien envoyât ici l'exposition qui l'a représenté à Gand (Belgique) en 1913 et qui était des plus remarquables.

L'exposition de Lyon s'annonce en effet comme un grand succès et la plupart des pays étrangers y seront officiellement représentés."

Nous en concluons qu'il est indispensable d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce point important et notre moindre espoir est que, si le Gouvernement fédéral croyait pouvoir négliger de prendre part officiellement à l'exposition Lyonnaise, notre Gouvernement provincial à la tête duquel se trouve un homme supérieur, tel que Sir Rodmond Roblin, ne laisserait pas passer cette occasion de mettre en évidence, les nombreux avantages et les non moins nombreuses ressources qu'offre notre Province.

Il est un fait indiscutable, c'est que le Canada en général et le Manitoba en particulier sont encore trop peu connus du public, du commerce, de l'industrie, et surtout du capital français; constituant cependant une quantité non négligeable, pour un pays neuf tendant de toutes ses forces à se développer.

C. VANPOULLE.

SACRE-COEUR

Le Révérend Père Portelance, curé de la paroisse nous a montré, une fois de plus, son grand talent d'organisateur dans la superbe et patriotique cérémonie, digne, en tout point, de l'Héroïne et Sainte Jeanne D'Arc, qui a eu lieu dimanche soir à l'église du Sacré-Cœur, à Winnipeg et qui avait pour but le dévoilement et la bénédiction de la statue de Jeanne offerte par la Société des Enfants de Marie.

Monsieur le Docteur Lachance, accompagné de Madame Lachance, et représentant, comme Maire de Saint-Boniface, la Cité sœur, ont été reçus par la Commission Paroissiale et Scolaire dans les salles de la Paroisse ou se trouvaient réunis les Dignitaires des Sociétés Dames de Ste-Anne, la Ligue, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Alliance Nationale ainsi que les Sociétés au complet de l'Union Jeanne D'Arc avec son chapelain, le Révérend Père De Mangeleere, des Enfants de Marie, des Cadets et des Saints Anges.

Vers sept heures et demie le défilé commença pour se rendre à la chapelle à la suite de ces Messieurs du Clergé ayant en tête le Révérend Père J. P. Magnan, O.M.I. Aussitôt le Révérend Père Curé commença la cérémonie par des prières d'action de grâces répétées par une assistance recueillie et plus nombreuse que jamais, car l'église était comble même jusqu'au jubé. Puis tout à coup, les lumières du centre de l'église s'éteignent et d'autres s'allument pour projeter leurs rayons directement sur la statue et, dans un silence empoignant, le voile tombe et Jeanne, la grande, l'héroïne, la bienheureuse, nous apparait dans tout son rayonnement d'extase et de gloire. Qu'elle est belle dans sa noble prestance et que l'artiste qui a conçu une telle œuvre doit être un véritable croyant pour avoir pu s'inspirer et produire ce que Jeanne devait réellement être dans son héroïque et sainte mission. Alors à lieu, dans un cérémoniel imposant, la bénédiction de la statue par le Révérend Père Magnan.

Les magnifiques cantiques à la gloire de Jeanne, chantés sous la direction du Révérend Père Anzalone et de Monsieur Poitras par les Enfants de Marie, le chœur de la paroisse et les cadets l'on été avec un ensemble parfait et tous méritent les plus chaleureux remerciements.

Après la bénéditcion le Révérend Père P. Duchaussois, O.M.I., spécialement demandé par notre curé pour la circonstance, et venu de St-Joachim, Edmonton, Alta., exprès pour cela, est monté en chaire et avec une éloquence d'une élévation de sentiments délicats, émouvants au plus haut degré et d'un patriotisme entrainant, a fait le panégyrique de notre sublime Jeanne expliquant ces trois points de la vie de cette choisie de Dieu pour sauver la vieille France, fille ainée de l'Eglise; la pure, la martyre, la française. Il me faudrait toutes les colonnes du journal et surtout, le talent de notre cher prédicateur pour exprimer toutes les nobles pensées émises dans un langage d'une délicatesse exquise et d'une grandeur d'âme sublime, avec des élans enthousiastes de patriotisme. Cependant, entre tant d'autres, je tiens à citer ces deux belles figures : Ce fleuve se divisant en deux bras dont l'un coulant en France et l'autre vers la Nouvelle-France et conservant tous deux leur même limpidité de sentiments. Puis, lors du martyre de Jeanne, son cœur, resté intact, avec toutes les vertus de la Sainte, mis dans le tombereau emportant ses restes carbonisés et jeté dans la Seine, d'où transporté dans l'océan et ballotté, constamment par les vagues, du rivage Français au rivage Canadien il y maintient le culte du souvenir.

Si la mission de Jeanne fut une manifestation divine, le culte du souvenir chez les Canadiens-français en est une autre, car Dieu, en le leur laissant si profondément gravé dans leurs cœurs, a voulu bénir la vieille mère-patrie avec les noms de ses nobles enfants morts en héros, à l'exemple de Jeanne, pour fonder leur cher pays.

Cette cérémonie grandiose et inoubliable nous la devons à notre très aimé curé, le Révérend Père Portelance, à qui nous offrons tous nos sentiments de gratitude et de reconnaissance, car cette fête est la continuation de la belle œuvre du Congrès du vieux Québec qui a pour noble devise: "Je me Souviens."

Oui, comme l'a si bien dit notre cher préidcateur, malgré les fous et les ignorants qui prétendent que la France se meurt, qu'elle est morte, non, cent fois non, elle est bien vivante et de même qu'elle, le Canadien-français, bien que vivant loyalement et heureux sous les lois qui le régissent, fier et debout, comme Jeanne, en dépit des sectaires et des gens à courte vue qui veulent l'anéantir en lui enlevant sa foi, ses traditions et sa langue, gardera ce cher patrimoine qu'il revendique et vivra toujours. Et en même temps cette démonstration est la preuve palpable que tous les cœurs canadiens-français battent à l'unisson tant dans le Québec, l'Ontario et l'Ouest Canadien. Vive le Canada !

* * *

L'on s'est encore bien amusé mardi dernier à la partie de cartes du Sacré-Cœur. Chant, musique et rires en ayant été le programme. Les prix, une belle paire de chaussures et un beau foulard en soie offerts par M. John Affleck, propriétaire du Yale Shoe Store et par M. J. A. Larocque, du Fashion Craft, ont été gagnés; le prix des dames, par Mlle Anna Bernardin et celui des messieurs, par M. E. Dumas; prix de consolation, par Mlle Lota Milligan et M. A. Morin. Mardi prochain, 10 du courant, les prix seront tout aussi jolis. Nous vous conseillons à tous de venir essayer votre chance—pardon, je veux dire, montrer votre talent.

Communiqué.

Au College

Au Cercle Provencher.—Dimanche soir, notre président nous fit une conférence sur la prétendue rébellion des Métis, en 1869-70. Il faisait plaisir d'écouter traiter pareil sujet par un homme qui s'y entend aussi bien qu'Anatole Bohémier; car il est natif de Saint-Norbert, endroit historique de ce soulèvement, et il a toujours aimé à faire jaser les bons vieux Métis de chez lui. En s'aidant des nombreuses conaissances qu'il a ainsi acquises, il a su rendre sa conférence très intéressante. Il a surtout prouvé la légitimité du mouvement. Les Métis ne se sont point soulevés contre l'autorité légitime, mais contre un pouvoir étranger qui voulait s'imposer. Ils étaient soumis à la couronne britannique et ils lui ont prouvé leur loyauté, mais ils n'étaient pas tenus d'entrer dans la Confédération du Canada, sans aucune garantie pour leurs droits. Ils étaient légitimes possesseurs de leurs terres et ils ont bien fait de chasser ceux qui venaient les leur voler. Le conférencier fit si bien valoir ses preuves et jeta tant de lumière sur cette question, que nous plaignons maintenant celui qui viendrait nous parler de révolte et de sédition de la part de Riel et des Métis, nous lui prouverions aussitôt qu'il ne connait pas son histoire ou qu'il la connaît mal. Il serait en faute dans les deux cas.

Vu.—Dimanche matin, les élèves venaient de défiler du dortoir à la chapelle; je ne pus, m'empêcher de sourire à en voir deux. L'un, un des plus petits du collège, avait du mettre quelque chose de travers en s'habillant, car son voisin, un peu plus grand que lui, semblait lui arranger quelque chose autour du cou. Et le petit penchait la tête patiemment, hasardant la main quelque fois pour voir si ça avançait, et l'autre accomplissait consciencieusement sa besogne. Puis ayant fini, il retire un peu la tête pour voir l'effet, pendant que l'autre tâte une dernière fois pour constater l'amélioration. C'est ainsi que quelque fois au collège les plus petits se trouvent parfois de *petites mères* d'occasion, soit pour tourner gentiment un fichu, soit pour placer un joli nœud de cravate... N'allez pas croire cependant que c'est tout ce que l'on fait à la chapelle, oh! non, cela n'était qu'une petite nécessité accidentelle.... Si vous aviez vu quelques minutes après ces deux mines recueillies, absorbées dans la contemplation de... J'arrête, je pouraris faire des bévues là-dedans.

Malchance.—C'est ce bon Monsieur Hamelin, notre dortoirier qui en a une malchance... Imaginez-vous qu'il a été obligé de se faire arracher toutes les dents d'en bas. C'est bien triste, mais le pire, c'est qu'il vous a une misère a tenir sa pipe entre... (j'allais dire entre ses dents !) Il faut qu'il la tienne constamment avec ses mains pour ne pas l'échapper. Quel malheur !

Le Club "Le Voyageur"

Lundi soir le club de raquettes "Le Voyageur" recevait en son local, salle Leclerc, les cadets du Sacré-Cœur. Le départ eut lieu à 8 heures. Cinquante chaussèrent la raquette pour aller rejoindre les avants coureurs qui étaient allés préparer un feu de joie. Vers neuf heures, les raquetteurs passèrent par l'École Provencher où s'unirent à eux les cadets qui ne prenaient pas part à la marche. Le numérotage par lignes accusait la présence de 120 cadets et 22 voyageurs. Les cris de joie, les chansons canadiennes, une tempête de neige telle que celle de lundi soir, tout était la pour démontrer que le sport de la raquette est un sport véritablement manitobain. Au retour au local il y eut excellent goûter offert par la Compagnie Shredded Wheat.

Après le goûter eut lieu l'exécution du programme suivant :

Chant par le Club.
Lutte à la jambe, M. Fontaine.
Chant par M. Jos. Vermander.
Tir à la corde, M. Doucette et Alp. Levêque.
Chœur par les Cadets sous la direction du Rév. Frère Joseph.
Tir à la corde par les jambes, M. A. Toupin et M. G. Décrown.
Chant "L'alouette", par M. J. B. Leclerc.
Saut à la raquette, M. Alph. Menu et Léo Ducharme.
Déclamation, M. Ledoux et Dupas.
Combat du Coq, M. A. Pelletier et M. Dugas.

A la fin de la soirée, des remerciements furent adresés à la Compagnie Shredded Wheat par le Club et au Club par le Rév. M. Messier et le Rév Frère Joseph.

De semblables fêtes devraient se répéter souvent.

Union Nationale Metisse

Mardi prochain, dix courant, à deux heures après-midi, il y aura assemblée du conseil général de l'Union Nationale Métisse, à la salle Leclerc, rue Provencher, Saint-Boniface.

Au Mexique

On vient de découvrir une nouvelle révolution au Mexique. C'est le général Félix Diaz qui était à la tête du complot : un complot pour faire culbuter Huerta. Comme Huerta n'est lui-même qu'un révolutionnaire de haute volée le monde aurait appris sa chute sans regret.

Le Banquet De La "Shredded" Wheat Co.

Ce banquet qui a eu lieu jeudi soir à l'Hôpital, sous les auspices de la Société des Dames Patronnesses a réuni de nombreux et gais convives.

Sa Grandeur Mgr Béliveau était présente avec plusieurs membres du clergé; il y eut discours par Monseigneur, par M. le maire Lachance, etc Le menu excellent fut tout à l'honneur de la compagnie Shredded Wheat qui trouve le moyen de se faire une réclame tout en pratiquant l'aumône.

L'orchestre de Saint-Boniface, qui joue presque toujours pour la charité et gratuitement, a exécuté un de ses meilleurs programmes. Nous faisons avec plaisir l'éloge de cet orchestre que notre public entend toujours avec plaisir: au Collège, au Couvent, dans les écoles et même jusque dans nos campagnes environnantes.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur du journal
Le Manitoba,

Monsieur,

Seriez-vous assez bon do nous accorder l'hospitalité de votre intéressant journal afin de rectifier une erreur dans l'article du 21 janvier dernier, intitulé: "A propos de Français," et signé: Bromic.

A l'assertion regrettable qu'aucun des commerçants de Saint-Boniface n'emploie ou n'écrit la langue française pour ses affaires, nous voulons faire ici l'exception personnelle de MM. Gagné & Blanc, bouchers et épiciers, angle des rues Aulneau et Hamel. Si l'auteur de cet article avait voulu se donner la peine de prendre les renseignements nécessaires, il aurait constaté qu'au contraire tout est en français chez nous, factures, annonces, cartes, enseignes, etc... et où l'emploi de l'anglais est indispensable on lui donne sa place à côté du français, et quiconque voudrait s'en assurer peut visiter notre établissement.

Ce monsieur parle d'une association qui s'engagerait à n'acheter que chez leurs concitoyens qui n'ont pas peur d'avoir une enseigne française à leur porte où à leur voiture, nous pouvons l'assurer que nous ne serions nullement effrayés d'une telle mesure car probablement nous serions les premiers à en bénéficier.

LIGUORI GAGNÉ & SIMON BLANC.

Pour les Cultivateurs

Dans son discours du budget, jeudi dernier, l'honorable Hugh Armstrong a déclaré que si le gouvernement pouvait trouver une méthode de saine finance par laquelle on pourrait aider le cultivateur à obtenir de l'argent à un taux moins élevé que le taux exigé aujourd'hui par les compagnies de prêt, les cultivateurs pourraient s'attendre à avoir cette loi avant longtemps.

La chose est à l'étude. Nous croyons nous-mêmes que le projet est très réalisable. On a pris une initiative semblable dans d'autres pays et on a réussi à baisser considérablement le taux de l'intérêt payé par les classes agricoles pour l'amélioration des terres. Nous signalons à nos campagnes cette partie du discours de M. Armstrong.

Notre "Linotype"

Dans le *Linotype Bulletin*, de New-York, du 10 janvier, nous lisons l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de traduire pour nos lecteurs :

"Les propriétaires du journal *Le Manitoba*, de Saint-Boniface ont installé chez eux une Linotype modèle No. 8, à changement rapide et à trois magasins. L'opérateur, M. A. E. Moissan est un expert et comme il compose en anglais et en français, (nous pouvons ajouter en flamand), il est enchanté de cette Linotype qui lui permet de changer de caractères, d'idiomes, de modèles sans se lever de son siège."

Le public peut voir par là que grâce aux nouvelles acquisitions et à son personnel, l'imprimerie *Le Manitoba* est capable d'entreprendre tous genres de travaux et de donner entière satisfaction à ceux qui les lui confieront.

C. M. B. A.

A la dernière assemblée de la C. M.B.A., des votes de condoléances ont été votés au Dr G. A. Dubuc, à l'occasion de la mort de son père, sir Joseph Dubuc et à M. Liguori Gagné, à l'occasion de la mort de sa fille, Lorette.

La Chandeleur

Dimanche prochain, le 7 février, aura lieu la bénédiction des chandelles. Achetez cette année vos chandelles aux Librairies Kéroack, 52 rue Dumoulin, Saint-Boniface ou 227 rue Main, Winnipeg.

LORD STRATHCONA

Bien des histoires ont circulé au sujet de la richesse prodigieuse de Lord Strathcona; toutes celles où on parle de sa fortune immense sont vraies, car il "brassait" des millions, comme on dit familièrement; mais aucune anecdote se rapportant à l'origine de sa fortune n'est vraie si elle attribue cette fortune à des transactions malhonêtes. Le fameux millionnaire canadien n'a jamais fait de transactions d'une honnêteté même douteuse et il a dû sa fortune à des débuts heureux et à un travail persévérant, intelligent et acharné. Il savait à l'occasion pratiquer le désintéressement, et il ne retira jamais son traitement de député, pendant le temps qu'il représenta la circonscription électorale de Montréal-Ouest au parlement.

Parlant de son état de fortune prospère, lord Strathcona a déjà déclaré à des amis, alors qu'il demeurait à Montréal: "il y a soixante et douze ans, je possédais quelques actions de la banque de Montréal et de la compagnie de la Baie d'Hudson, mais c'était tout. Depuis, il est successivement devenu président de ces deux grandes corporations. Il est vrai que dans soixante et douze ans de vie active, on a le temps de faire quelques transactions profitables.

Le docteur Rutherford, ancien député du comté de Macdonald et maintenant un des employés de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien à Calgary racontait une anecdote qui montrait bien à quel point Lord Strathcona était riche. Un matin qu'il se trouvait à Londres, le docteur Rutherford se rendit au bureau du haut commissaire, qu'il trouva d'excellente humeur. Il lui demanda si ses affaires allaient bien, dans le moment, et Lord Strathcona lui dit avec satisfaction qu'il venait de recevoir, le matin même un chèque de $7,000,000, produit d'une transaction faite au sujet du chemin de fer Northern Pacific. Il apprit aussi au docteur Rutherford que Lord Mount Stevens avait pris part à la transaction et avait lui aussi reçu un chèque de sept millions de dollars.

Un financier, qui avait eu affaire à James J. Hill, à son bureau de la rue Nassau, à New-York, trouva le millionnaire américain et Lord Strathcona en conférence dans un cabinet particulier. Quand ils sortirent, Hill dit au millionnaire canadien: "je crois qu'il y a une petite somme à votre crédit dans mes livres." Un caissier feuilleta quelques livres, puis il annonça à Lord Strathcona, qu'il lui revenait $1,250,000. "Ah, c'est parfait, c'est parfait," dit Lord Starthcona, et un instant après il semblait avoir oublié l'incident.

On pourrait multiplier les anecdotes semblables.

C'est une transaction faite au sujet du fameux chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, qui a fait gagner à Lord Strathcona, ses premiers millions. La banque de Montréal lui avait avancé une forte somme, à cette occasion, et on a dit que ce prêt était peut-être imprudent. Lord Strathcona, parlant de cette affaire, a déclaré que le prêt n'était pas aussi considérable, qu'on l'avait prétendu et il a dit que si ce prêt était fait de nos jours, personne n'y trouverait rien à dire. Du reste, il avait donné à la banque des garanties solides. "Si nous avions été jetés dans la rivière Rouge," a-t-il dit, "la banque de Montréal n'aurait rien perdu."

PETITES ANNONCES

A louer.—Une bonne maison, No. 366 rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à M. J. P. Tremblay, 814 Sterling Bank, Bldg., avenue du Portage, Winnipeg. Téléphone Main 3151. j.n.o.

A louer—Maison semi-moderne, rue Langevin. Prix $12.00 par mois. Aussi une écurie pour 5 places de chevaux. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau.

A vendre—St. Boniface, 10 rue Deschambeault, près de la rue Des Meurons. Bonne maison complètement moderne, avec écurie, poulailler. Lot 50 x 150, tout clôturé. Prix $5,500. Une offre serait acceptée. Termes, $800.00 comptant. Balance facile. S'adresser à C. Buffet, 333 Main St. Winnipeg. Phone Main 7862.

A vendre—Otterburne et St. Pierre, Manitoba. Bonne ferme pour l'élevage et culture mixte; 320 acres; bien bâtie, eau, bois, etc. Prix $25.00 l'acre; $18,000 comptant. Balance facile. S'adresser à C. Buffet, 333 Main St. Phone, Main 7862.

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

A Louer.—Maison No. 248 rue Youville, 7 apartements, $16.00 par mois. S'adresser à Guilbault Co., 258 rue DesMeurons. Téléphone Main 604.

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à Guilbault & Cie., 256 rue Des-Meurons.

A louer—Deux appartements, l'un de trois chambres, l'autre de deux, dans le Bloc Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste. Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

A Louer—Maison avec toutes les améliorations modernes, chauffage à eau chaude, rue Saint-Jean-Bautiste; meublée ou non meublée; à très bon marché. Aussi suite dans Norwood Court. Possession immédiate. Pour toute information s'adresser à Cusson Agencies Ltd., 60 Ave. Provencher.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½ de 20-8-6 West. Prix $7,500. $1,000. comptant ; balance à termes qui pourront être arrangés au temps de la vente. S'adresser à Noël Bernier, 401 bloc Somerset, Winnipeg.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.